

RAPPORT ANNUEL 2016



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Dans un souci de contribuer au respect de l'environnement, ce document a été imprimé sur du papier issu de sources responsables



BMCI EN 2016

MOT DES PRÉSIDENTS

02

CONSEIL DE SURVEILLANCE

04

DIRECTOIRE

08

ORGANISATION

10

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

12

CHIFFRES CLÉS BMCI

14

NOS MÉTIERS ET SERVICES

16

NOS ACTIVITÉS SUPPORTS

18

FAITS MARQUANTS

20

GROUPE BNP PARIBAS

24



Jaouad HAMRI
Président du Conseil de Surveillance

La BMCI a vécu une année riche d'ambitieux projets et d'actions stratégiques ayant un impact direct sur ses performances. Une année 2016 qui s'est placée, plus que jamais, sous le signe de l'engagement.

L'engagement de la Banque pour doter ses Directions d'une meilleure gouvernance, à même d'impliquer ses collaborateurs et de prendre des décisions pertinentes, ambitieuses et réalistes.

Un engagement également présent dans la volonté, chaque année réaffirmée, de s'inscrire en tant que banque responsable, consciente des enjeux environnementaux, mais aussi sociaux et culturels à travers la Fondation BMCI.

En soutenant des projets culturels, artistiques et musicaux, la BMCI poursuit sa démarche de valoriser le patrimoine culturel marocain et d'encourager la création. Dans cette continuité, 2017 sera pour notre banque une nouvelle opportunité d'appuyer cette diversité, véritable levier de développement.

UNE
ANNÉE 2016
PLACÉE,
PLUS QUÉ
JAMAIS,
SOUS
LE SIGNE DE
L'ENGAGEMENT.



Laurent DUPUCH
Président du Directoire

En 2016, la BMCI a vu plus loin. C'est en effet le regard tourné vers 2020 que nous avons lancé notre plan de transformation, une vision stratégique sur mesure pour changer notre banque.

Pour y parvenir et guider cette dynamique, nous avons défini ensemble nos forces et nos leviers : le "BNP Paribas Way", qui inspire nos choix et actions pour inscrire durablement nos ambitions et notre nouvel envol. Un développement pérenne que chacun de nos collaborateurs accompagne au quotidien !

Enfin, nous ne pouvons évoquer cette année 2016 sans revenir sur la formidable opportunité que nous avons eu de confirmer notre engagement RSE au cours de la COP 22, organisée à Marrakech au mois de novembre. Pionnière du développement durable au Maroc, notre banque a renouvelé lors de cet événement mondial sa détermination à agir pour avoir un impact positif sur la société, avec la conviction que l'avenir du Groupe se bâtira sur ses compétences et son intégrité.

Au service de nos clients, nos équipes ont prouvé leur efficacité opérationnelle et leur dynamisme en portant les services de la BMCI vers l'excellence, pour rester la banque de préférence au Maroc.

UN
DÉVELOPPEMENT
PÉRENNE
QUE CHACUN
DE NOS
COLLABORATEURS
ACCOMPAGNE
AU QUOTIDIEN.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, notamment la Loi Bancaire n° 103-12 et la Directive **1/W/2014** de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance au sein des Établissements de Crédit, le Conseil de Surveillance de la Banque compte trois membres indépendants. Il s'agit de **Monsieur Jaouad Hamri**, Président du Conseil de Surveillance et de **Mesdames Dounia Taarji** et **Janie Letrot Hadj Hamou**.

Président

➔ M. Jaouad Hamri

Président d'honneur et membre du conseil

➔ M. Mustapha FARIS

Vice-Président

➔ M. Michel PEBEREAU

Membres

- ➔ M. Christian AUBIN
- ➔ M. Mohamed Hassan BENSALAH
- ➔ M. Alain FONTENEAU
- ➔ Mme Janie LETROT HADJ HAMOU
- ➔ M. Yves MARTRENCHAR
- ➔ Mme Sofia MERLO
- ➔ Mme Dounia TAARJI
- ➔ M. Philippe TARTELIN
- ➔ Axa Assurance Maroc
représentée par M. Philippe ROCARD
- ➔ BNP Paribas IRB Participations
représentée par M. Jean François BANDINI
- ➔ Sanad
représentée par M. Mustapha BAKKOURY

»»» FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE «««

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil de Surveillance de la banque s'est réuni une fois par trimestre. Ces réunions ont duré en moyenne plus de 4 heures et le taux de présence des membres aux dites réunions a dépassé les 90%.

Ses comités spécialisés, en l'occurrence le comité d'audit et le comité des risques, se sont également réunis à quatre reprises et le comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise s'est tenu deux fois.

En outre, dans le cadre des règles de bonne gouvernance, les membres indépendants du conseil ont poursuivi leur processus de formation entamé en 2015 au sein de la banque. À cet effet, des rencontres ont été organisées avec certains directeurs d'organismes centraux, d'entités, de centres d'affaires et des collaborateurs.

Enfin, le conseil a procédé à l'auto-évaluation de son fonctionnement par l'envoi d'un questionnaire à chaque membre comprenant différentes rubriques. Il est ressorti de cette auto-évaluation que le fonctionnement du conseil est jugé comme positif tout en laissant place à des pistes d'amélioration. Il est ressorti également un fort attachement de l'ensemble des membres du conseil à leur mission ainsi qu'un sentiment de confiance et de respect mutuel entre le conseil et le directoire.

PARCOURS PROFESSIONNELS ET PRINCIPAUX MANDATS



M. Jaouad HAMRI a occupé le poste de Directeur de l'Office des Changes du Royaume du Maroc, de 2010 à avril 2015. Auparavant, de 2008 à 2010, il a assuré la fonction de Conseiller du Ministre de l'Économie et des Finances. Il a été chargé des relations avec le secteur privé et a notamment initié et coordonné au sein du ministère le "comité de veille stratégique" au sein duquel siégeaient plusieurs départements ministériels au côté des représentants du secteur privé (CGEM, GPBM). Avant ce poste, M. HAMRI, détenteur d'un Master en Économie & Finances à l'Université de Grenoble, d'un certificat supérieur juridique et fiscal et d'un certificat supérieur de révision comptable du diplôme d'Expert Comptable, a évolué dans le secteur privé en France et au Maroc depuis 1981. Il a été nommé Président du Conseil de Surveillance de la BMCI lors de la réunion du Conseil du 12 juin 2015. M. HAMRI est également administrateur à l'Université Internationale de Rabat et à la société de gestion de la Bourse de Casablanca.

Jaouad HAMRI

Président du Conseil de Surveillance

Mustapha FARIS

Titulaire du diplôme d'Ingénieur de l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris et du diplôme d'Ingénieur Civil de l'École Nationale des Ponts et Chaussées de Paris, M. FARIS a exercé plusieurs fonctions notamment Ministre des Finances et Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, Président Directeur Général de la Banque Nationale pour le Développement Économique, Président Directeur Général de la BMCI et Président de son Conseil de Surveillance jusqu'en 2006. M. Mustapha FARIS a eu également de très nombreuses activités sur le plan national et international.

de Paris en 1988 en qualité de Directeur Général Adjoint chargé de la Direction des Grandes Entreprises puis Conseiller du Président et Secrétaire du Conseil d'Administration de BNP Paribas.

Mohamed Hassan BENSALAH

Titulaire d'un diplôme de gestion de l'Université Sorbonne et de l'École des Cadres de Paris, M. Mohamed Hassan BENSALAH est Président Directeur Général du Groupe HOLMARCOM, Président de la Fédération Marocaine des Compagnies d'Assurances et de Réassurances et membre du Conseil Économique, Social et Environnemental.

Autres mandats

- Membre du Conseil de Surveillance du Crédit Agricole
- Membre du Conseil d'Administration du CIH
- Membre du Conseil d'Administration de la CIMR
- Membre du Conseil d'Administration de Mutandis

Michel PEBEREAU

Michel PEBEREAU est titulaire du diplôme de l'École Polytechnique (X1961) et de l'École Nationale d'Administration (ENA). Après avoir occupé plusieurs fonctions au sein de l'administration, il rejoint le Crédit Commercial de France (CCF) en 1982. Au cours de sa longue carrière, il est devenu Président Directeur Général de deux banques dont il a mené la privatisation, le CCF et la Banque Nationale de Paris. Il dirige BNP Paribas jusqu'en 2003, puis occupe ensuite le poste de Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas, qu'il quitte le 12 mars 2015. Il est aujourd'hui Président d'Honneur de BNP Paribas, ainsi que Président d'Honneur du Crédit Commercial de France, de l'Institut ASPEN et de l'Institut de l'Entreprise.

Autres mandats

- Administrateur chez AIRBUS
- Administrateur chez PARGESA

Alain FONTENEAU

Ancien Maître de Conférences à l'ENA et de Micro et Macro Économie à l'Institut d'Études Politiques de Paris, M. FONTENEAU a occupé notamment le poste de Responsable de Recherches au Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS), Responsable du Département de l'Ingénierie Financière, Gestion de Bilan à la BRED. Au sein du Groupe BNP Paribas, il a été Responsable ALM (Asset and Liability Management) avant d'être nommé Directeur Financier d'International Retail Banking.

Autres mandats

- Membre du Conseil d'Administration de TEB Bank (Turquie)
- Membre du Conseil de Surveillance de UKRSIBBANK (Ukraine)

Christian AUBIN

Diplômé d'études supérieures des sciences économiques de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration, M. AUBIN a exercé plusieurs fonctions au sein de l'administration, notamment au Ministère des Finances. Il rejoint la Banque Nationale

Janie LETROT HADJ HAMOU

Diplômée de l'ENA de Paris en 1985, Mme Janie LETROT HADJ HAMOU a occupé des fonctions d'Administrateur à la Direction des Impôts en France, de conseillère commerciale puis financière de l'Ambassade de France et de conseillère économique et financière à la mission permanente de la France auprès des Nations-Unies. Entre 1999 et 2014, Mme Janie LETROT a été Déléguée Générale de Vivendi au Maroc puis membre du Directoire de Maroc Telecom avec le titre de Directeur Général, Responsable juridique et de la réglementation.

Yves MARTRENCAR

Titulaire du diplôme de l'École Polytechnique (X1977). M. Yves MARTRENCAR a notamment occupé, au sein de BNP Paribas, le poste de Directeur de BDDF (Banque de Détail France) et de Responsable de Distribution Marchés et Solutions pour BNP Paribas Retail Banking. Il est actuellement Directeur des Ressources Humaines de BNP Paribas et membre du Comité Exécutif du Groupe.

Autres mandats

- BNP Paribas Investment Partners (Administrateur)
- BNP Paribas Cardif (Administrateur)
- Bank of West (USA) Director
- Bankwest Corporation (USA) Director
- La Lairoise de Participations (Administrateur)

Sofia MERLO

Titulaire d'un diplôme HEC (1985), elle rejoint le Groupe BNP Paribas pour occuper plusieurs fonctions de responsabilité au sein du réseau et de la Direction des Ressources Humaines. En juin 2009, Mme Sofia MERLO est nommée Directrice Commerciale de la Banque Privée puis Directeur de la Banque Privée France. Membre du G100 de BNP Paribas, elle occupe depuis 2012 le poste de CO-Wealth Management chez BNP Paribas.

Autres mandats

- Membre du Conseil d'Administration de Sicav Funquest (France)
- Président du Conseil de Surveillance de BNP Paribas REIM (France)

Dounia TAARJI

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce à Paris et titulaire d'un DEA en droit des affaires obtenu à la Sorbonne, Mme Dounia TAARJI a débuté sa carrière au Crédit Lyonnais en France avant de rejoindre en 1995 sa filiale marocaine, le Crédit du Maroc, qui lui a confié la création de la filiale "Société de Bourse CMDC". Elle rejoint par la suite CFG Group en qualité d'associée au sein de la filiale CFG Finance. En octobre 2001, elle est nommée Directeur Général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM). Actuellement, Mme TAARJI est Directeur Général du cabinet international de conseil Monitor Groupe.

Autres mandats

- Administrateur à HOLCIM Maroc

Philippe TARTELIN

Titulaire d'un diplôme en Direction des Entreprises, M. Philippe TARTELIN a rejoint le Groupe BNP Paribas pour occuper plusieurs fonctions de responsabilité dans le réseau France. En juin 2012, il rejoint International

Retail Banking (IRB) en qualité de Responsable de la Région Méditerranée Afrique, puis en septembre 2014, il est nommé Directeur IRB Afrique.

Autres mandats

- Président d'IRB PARTICIPATIONS
- Administrateur à PROPARGO
- Administrateur à MEDIFORCE
- Administrateur à UBCI (Tunisie)
- Administrateur à BNP Paribas El Djazair (Algérie)
- Administrateur à la BICIS (Sénégal)
- Administrateur à la BICIG (Gabon)
- Administrateur à la BICICI (Côte d'Ivoire)

Philippe ROCARD

Représentant permanent d'AXA Assurance Maroc

Diplômé de l'École Polytechnique et l'École Nationale Supérieure des Mines, M. Philippe ROCARD a commencé sa carrière en tant qu'ingénieur au sein du Groupe Lafarge puis du Ministère de l'Industrie française, avant de rejoindre le Groupe Groupama. Depuis 1999, il a occupé plusieurs fonctions de direction générale au sein du groupe AXA, avant d'être nommé, en avril 2016, Président Directeur Général d'AXA Assurance Maroc et Directeur des filiales Afrique Sub-Saharienne (Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon & Sénégal).

Autres mandats

- AGMA LAHLOU TAZI (Administrateur)
- CFG GROUPE (Administrateur)
- Société Centrale de Réassurances (Administrateur)

Jean-François BANDINI

Représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations

Titulaire d'une Maîtrise de Droit des Affaires (Paris 2) et d'un DESS de Banque et Finance (Paris 1), M. Jean-François BANDINI a occupé des fonctions au sein de la BRED et du CCF avant de rejoindre le Groupe BNP Paribas en 1992, au sein duquel il a occupé plusieurs fonctions, et notamment Responsable du Corporate Banking d'Europe Méditerranée. Il est actuellement Responsable du Corporate Banking au sein d'International Retail Banking.

Autres mandats

- Administrateur à la BICIS (Sénégal)

Mustapha BAKKOURY

Représentant permanent de la compagnie SANAD

Ingénieur diplômé de l'École Nationale des Ponts et Chaussées (Paris) et titulaire d'un DESS Banque Finance, M. Mustapha BAKKOURY a effectué la majeure partie de son parcours professionnel au sein du secteur bancaire, notamment en tant que responsable du pôle Banque Financière de la BMCI, puis Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG). Il est actuellement Président du Conseil Régional du Grand Casablanca - Settat et Président du Directoire de la MASEN, société chargée du développement du Plan Solaire Marocain.

Autres mandats

- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mohammed V
- Membre du Comité Directeur de la Fondation Mohammed VI pour l'Éducation
- Membre du Conseil de Surveillance TUIAG (Touristik Union International)

COMITÉS SPÉCIALISÉS

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Les comités se tiennent au moins quinze jours avant la réunion d'un Conseil de Surveillance. Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal et d'un relevé de décisions et recommandations annexés aux minutes des réunions du Conseil de Surveillance. Un rapport de synthèse de chaque comité est présenté et commenté au prochain Conseil.

Comité d'audit

Mission

Le comité d'audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne. Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment : la vérification des opérations et des procédures internes ; la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ; la fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ; l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Dans ces conditions, le comité d'audit assure la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conduite de l'activité d'audit sur l'ensemble du Groupe BMCI.



Composition

Le comité d'audit est composé de :

- M. Alain FONTENEAU, Président.
- Mme Janie LETROT HADI HAMOU, Membre.
- M. Mohamed Hassan BENSALAH, Membre.
- M. Philippe ROCARD, Membre.

Réunions

Le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises aux dates prévues dont une réunion conjointe avec le comité des risques. Sur recommandation du comité d'audit, un catalogue des comités récurrents de la banque rattachés au directoire a été établi. Par ailleurs, le comité d'audit a constaté avec satisfaction la réduction du stock de recommandations échues grâce aux efforts de clôture réalisés avec les lignes de métiers.

Comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise

Mission

Le comité est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres ainsi que des mandataires sociaux. Le comité veille également à ce que le processus de nomination et de réélection soit organisé de façon objective, professionnelle et transparente. Le comité est aussi chargé d'accompagner le conseil de surveillance dans la conception et le suivi du bon fonctionnement du système de rémunération. Il veille à ce qu'il soit approprié et en conformité avec la culture de l'établissement, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives et réglementaires.



Composition

Le comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise est composé de :

- M. Philippe TARTELIN, Président.
- M. Jaouad HAMRI, Membre.
- M. Yves MARTRENCAR, Membre.

Réunions

Le comité des nominations, des rémunérations et gouvernement d'entreprise a tenu deux réunions au cours desquelles il a notamment pris acte de la démission de Monsieur Luc Vassort, appelé à de nouvelles fonctions au sein du Groupe BNP Paribas, de ses fonctions de membre du directoire et du départ à la retraite de Monsieur François Guillon. Le comité a par ailleurs proposé au Conseil de Surveillance la nomination de Monsieur Franck Sannier en qualité de membre du directoire et responsable du Retail Banking en remplacement de Monsieur François Guillon.

Comité des risques

Mission

Le comité des risques est chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance en matière de stratégie et de gestion des risques de toutes natures : de crédit, de marché, opérationnels, de taux, de concentration de crédit, de liquidité, de règlement livraison pays et de transfert ainsi que les risques liés aux activités externalisées.



Composition

Le comité des risques est composé de :

- Mme Dounia TAARJI, Président.
- M. Jean-François BANDINI, Membre.
- Mme Sofia MERLO, Membre.

Réunions

Le comité des risques s'est réuni à quatre reprises aux dates prévues dont une réunion conjointe avec le comité d'audit. Au cours de l'exercice 2016, le support sur le risque opérationnel a été refondu pour faire ressortir la méthodologie d'élaboration de la cartographie des risques opérationnels, sa gouvernance ainsi que d'autres éléments. Il a été arrêté au cours de cet exercice également, la liste des KPI par le comité des risques.



Laurent DUPUCH
Président du Directoire



Rachid MARRAKCHI
Directeur Général



Didier Dufour
Directeur Général Adjoint



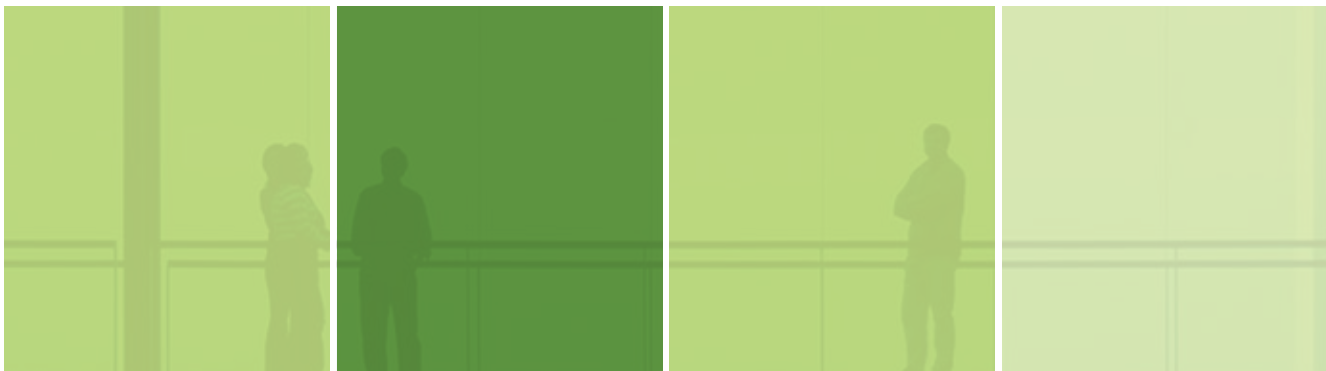
Meryem Kabbaj
Directeur de la Banque Privée



Idriss Bensmail
Directeur du Corporate Banking



Franck SANNIER
Directeur du Retail Banking



Laurent DUPUCH

Président du Directoire

Ingénieur en Télécommunications -
Diplômé d'un Master Entrepreneurs HEC

Fonctions précédentes

- Administrateur Directeur Général BNP Paribas Al Djazaïr (2007-2013)
- Responsable Europe de l'Est Groupe BNP Paribas (2006-2007)
- Responsable Moyen-Orient Groupe BNP Paribas (2004-2005)

Autres mandats

- Président Section Maroc des Conseillers du Commerce Extérieur de la France
- Administrateur du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France
- Administrateur et Vice-Président de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc

Rachid MARRAKCHI

Directeur Général

Ingénieur de l'École Centrale de Paris -
Maîtrise en Mathématiques Appliquées

Fonctions précédentes

- Directeur des Grandes Entreprises et des Institutionnels BMCI (1998-2005)
- Responsable du plan financier Groupe Ciments Français (1996-1998)
- Responsable Financier Ciments du Maroc (1993-1996)

Didier DUFOUR

Directeur Général Adjoint

Fonctions précédentes

Après 5 années passées à l'Inspection Générale du Groupe BNP Paribas dont 2 en tant que Chef de Mission, Didier Dufour a occupé plusieurs fonctions de top management au sein du Groupe BNP Paribas notamment à Madagascar, Nouvelle Calédonie, Martinique, Algérie et Tunisie.

Meryem KABBAJ

Directeur de la Banque Privée

Diplômée en 1989 de l'Université de Paris IX Dauphine (DESS)

Fonctions précédentes

- Directeur Général de BMCI Asset Management (1998-2008)
- Directeur Général BMCI Finance (1998-2001)
- Lancement de l'activité gestion d'actifs (1995-1998)

Idriss BENSMAIL

Directeur du Corporate Banking

Harvard Business School Alumni (AMP)
EDHEC Business School (Lille)

Fonctions précédentes

- Directeur du Développement Commercial Corporate Banking BMCI (2012-2014)
- Directeur Général Délégué de la Plateforme de Gestion de fonds de Private Equity du Groupe Financecom (2008-2012)
- Adjoint au Responsable de la Zone Maghreb au sein de BNP Paribas (2006-2008)

Franck SANNIER

Directeur du Retail Banking

Diplômé de l'Université Paris IX Dauphine
I.U.P Gestion de Patrimoine / Maîtrise des sciences de gestion

Fonctions précédentes

- Directeur du Retail Banking BNP PARIBAS AL Djazaïr (2013-2016)
- Responsable Développement et Animation Commerciale Retail Banque De Détail en France - île de France Ouest (2009-2013)
- Chef de projet Pôle Animation commerciale et conduite du changement Banque De Détail en France - Paris (2007-2009)
- Responsable Développement Commercial régional Retail Banque de Détail en France - Bordeaux (2006-2007)

»»» FONCTIONNEMENT DU DIRECTOIRE «««

Au cours de l'exercice 2016, le directoire a revu son règlement intérieur qui a été approuvé par le Conseil de Surveillance du 9 décembre de la même année.

Suite à cette révision, le directoire se réunit tous les lundis. Le troisième lundi de chaque mois est consacré par le directoire à l'arrêté des comptes mensuels. Par ailleurs, cette révision a permis d'établir un catalogue des comités qui lui sont rattachés tel que recommandé par le comité d'audit.

Le directoire est représenté, entre autres, au sein du comité d'entreprise et du comité sécurité et hygiène par le directeur général adjoint.

RACHID MARRAKCHI
DIRECTEUR GÉNÉRAL

CORPORATE BANKING
IDRISS BENSMAIL*

- Réseau Corporate
- Développement Commercial et animation réseau
- Métiers spécialisés et Synergies
- Organisation, pilotage et appui
- Desk Multinationales
- Conseil Investissement & Financement
- Senior Bankers
- Desk Institutionnels
- Suivi des risques
- Desk Preo
- Financement
- Affaires Spéciales

➤ **AFFAIRES JURIDIQUES**
Omar AZIZ*

➤ **BMCI ASSET MANAGEMENT**
Mohamed AMRANI*

➤ **BMCI ASSURANCE**
Driss MOUNIR ALAOU

➤ **BMCI BOURSE**
Nacer TOUIMI BENJELLOUN

➤ **Activités Recouvrement**

➤ **Finance Participative**

➤ **Contrôle Permanent**

➤ **BMCI LEASING**
Abdesslam BOUIRIG

➤ **BMCI OFFSHORE**
Tarik RAGHIB

LAURENT DUPUCH
PRÉSIDENT

RETAIL BANKING
FRANCK SANNIER*

- Réseau Retail
- Animation Réseau
- Marketing
- Octroi & Surveillance
- Coordination & Appui Réseau

➤ **Risques**
Pierre FARELLA*

➤ **Inspection Générale**
Aalya GHOULI*

PARTICIPATIONS MINORITAIRES
(FILIALES DU GROUPE BNP PARIBAS AU MAROC)

BNP PARIBAS MED BP
MICHEL CHOREIN

BANQUE PRIVÉE
MERYEM KABBAJ*

➔ **Métier Crédit Conso**
Marco MOLINARO*

➔ **Communication & Publicité/Fondation**
Karima BENABDERRAZIK*

➔ **Finance**
Ikram ERYAHI*

➔ **ALM-Treasury & Capital Markets**
Laurent TOURNAUD*

➔ **Conformité**
Mina JEBBARI*

BDSI
HAKIM BENMANSOUR

ARVAL
CARLOS SOUSA

DIDIER DUFOUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

➔ **Ressources Humaines**
Lamyae MERNISSI*

➔ **Stratégie, Qualité & RSE**
Abdelkerim GUERGACHI*

➔ **Organisation**

➔ **Sécurité Groupe**

- ➔ Systèmes d'Information
- ➔ Project Office
- ➔ Production & Appui Commercial
- ➔ Administration Générale
- ➔ Achats
- ➔ Gestion & Organisation du Réseau

➔ **Fonctions Supports**
Zakia BARDAG*

➔ **Project Manager Officer**
Programme 2020

(*) Membres du Comité Exécutif (COMEX). Y compris Directoire

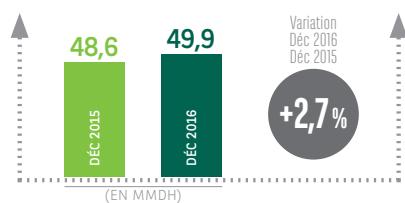
CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2016

Le Groupe BMCI a réalisé au 31 décembre 2016 un Résultat Net Consolidé avant impôts de **897 MDH** en hausse de **10,5%** par rapport à décembre 2015 et un Résultat Net Consolidé Part du Groupe de **431 MDH**. Le coût du risque a été diminué de **30,5%** à fin décembre 2016 pour s'établir à **584 MDH**, reflétant les efforts de maîtrise et d'anticipation des risques. Le coefficient d'exploitation consolidé s'établit quant à lui à **52%** à fin décembre 2016.

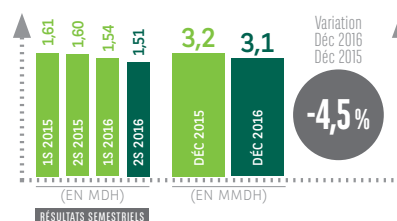
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS

Les crédits par caisse à la clientèle consolidés ont atteint 49,9 milliards de dirhams en décembre 2016 contre 48,6 milliards de dirhams en décembre 2015, soit une hausse de 2,7% par rapport à fin 2015. Par ailleurs, la nouvelle production des crédits amortissables pour l'année 2016 a enregistré une forte progression (+28%) par rapport à l'année 2015, notamment en crédits à l'équipement (+58%), en leasing (+7%) et en crédits à la consommation (+20%).



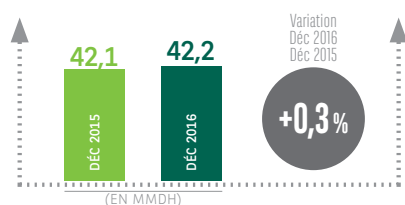
PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ

Le Groupe BMCI a réalisé un produit net bancaire consolidé de 3,1 milliards de dirhams à fin décembre 2016 en baisse de 4,5% par rapport à décembre 2015, essentiellement du fait de la baisse de la marge d'intérêt consolidée de (-4,6%) et du résultat des opérations de marché (-15,8%).



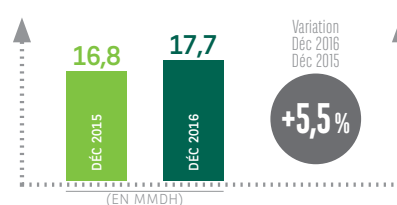
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS

Les dépôts de la clientèle consolidés ont enregistré une légère hausse de 0,3%, pour atteindre 42,2 milliards de dirhams à fin décembre 2016 contre 42,1 milliards de dirhams en décembre 2015 avec une amélioration en termes de structure, les ressources non rémunérées représentant plus de 74%.



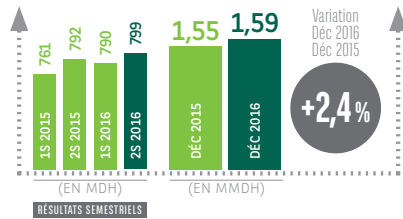
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS

Les engagements par signature consolidés se sont établis à 17,7 milliards de dirhams à fin décembre 2016, soit une hausse de 5,5% par rapport à fin décembre 2015.



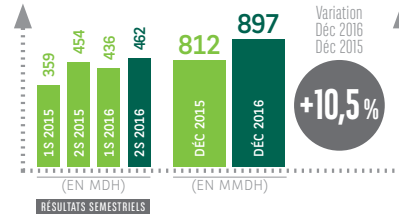
FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS

À fin décembre 2016, les frais de gestion consolidés s'élèvent à 1,59 milliard de dirhams, soit une hausse de 2,4% par rapport à fin décembre 2015, liée principalement aux dépenses du plan stratégique BMCI 2020. Par ailleurs, le coefficient d'exploitation est de 52% à fin décembre 2016.



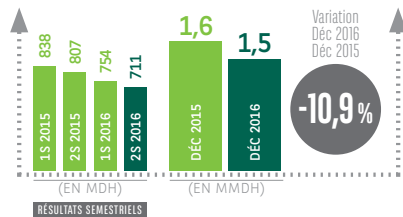
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ

Le Groupe BMCI affiche un résultat avant impôts consolidé de 897 millions de dirhams en décembre 2016, soit une augmentation de 10,5% par rapport à fin décembre 2015.



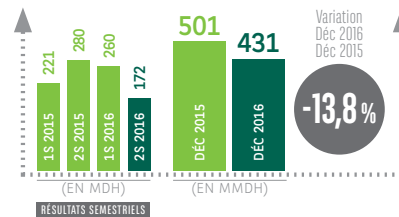
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

Le résultat brut d'exploitation consolidé s'établit à 1,5 milliard de dirhams en décembre 2016, soit une baisse de 10,9% par rapport à décembre 2015.



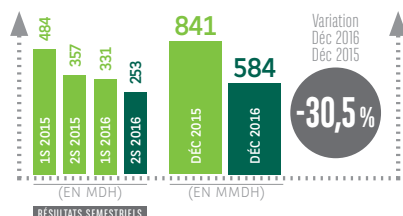
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE

Le résultat net consolidé part du Groupe BMCI s'est établi à 431 millions de dirhams à fin décembre 2016, soit une baisse de 13,8% par rapport à fin décembre 2015 due à la charge d'impôt suite au dénouement du contrôle fiscal ponctuel à la banque portant sur les exercices 2012 à 2015.



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (en MDH)

Le coût du risque consolidé est en baisse de 30,5% en décembre 2016 par rapport à décembre 2015. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 74,01%.



» RATINGS FITCH «

L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois d'août 2016 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière. Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme :

AAA (mar)

Perspective d'évolution de la note à long terme :

Stable

Note à court terme :

F1+ (mar)

Note de soutien extérieur :

2

STRUCTURE DU CAPITAL*



CAPITAL **1 327 928 600 DH***

NB

Les actions de la BMCI sont dématérialisées et cotées en Bourse des Valeurs de Casablanca. Les titres des principaux actionnaires indiqués ci-contre sont inscrits en compte auprès de la BMCI. Nous ne pouvons connaître l'identité des porteurs d'actions BMCI dont les titres sont inscrits auprès des confrères.

(*) % arrondi à la deuxième décimale.

STRUCTURE DES PARTICIPATIONS

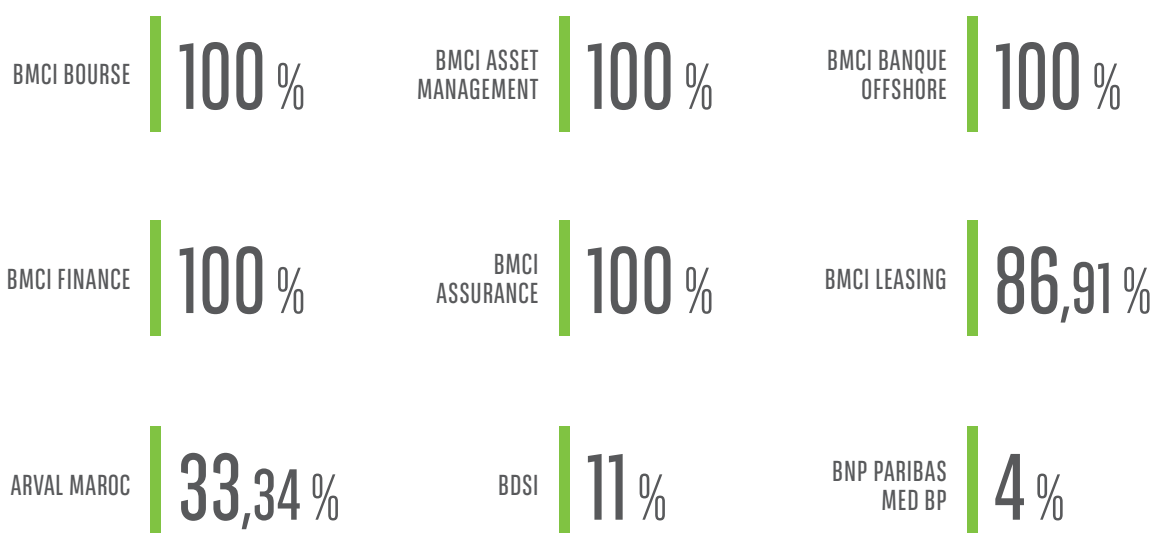


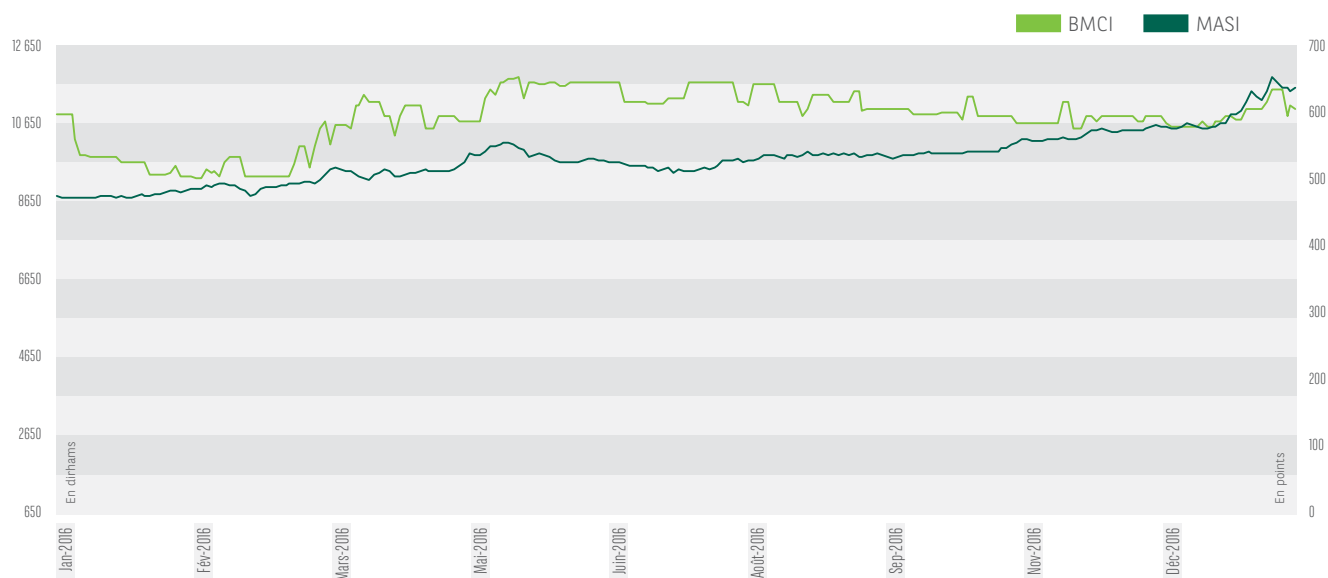
TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

AU 31 DÉCEMBRE 2016		En milliers de DH		
	2014	2015	2016	
CAPITAL SOCIAL	1 327 929	1 327 929	1 327 929	
FONDS PROPRES	8 503 661	8 620 911	8 658 517	
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	364 361	500 650	431 353	
ÉVOLUTION SUR L'ANNÉE	-43%	37%	-14%	
TOTAL BILAN	66 274 687	62 498 981	64 424 652	
ÉVOLUTION SUR L'ANNÉE	-1%	-6%	3%	
CAPITALISATION BOURSÈRE	9 441 572	8 498 743	8 498 743	
FONDAMENTAUX BOURSIERS (EN DH)				
BÉNÉFICE PAR ACTION	27,44	37,70	32,48	
ACTIF NET PAR ACTION	640,37	649,20	652,03	
DIVIDENDE PAR ACTION	30	30	50	
PLUS BAS	670	502	485	
PLUS HAUT	820	754	657,5	
PER	25,91	16,98	18,78	
P/B	1,11	0,99	0,94	
P/D (%)	109,33	79,57	153,93	
D/Y (%)	4,22	4,69	8,20	

PER = cours / bénéfice par action
P/B = cours / actif net par action
P/O% = taux de distribution du dividende
P/Y% = rendement du dividende

(*) Notons que 50 MAD ont été distribués pour les actions 1^{ère} ligne et 25 MAD pour les actions 2^{ème} ligne.

COURS DE L'ACTION



La satisfaction des clients, Particuliers, Professionnels et Entreprises, est inscrite dans l'ADN de la BMCI tout comme dans celui de son actionnaire de référence, **le Groupe BNP Paribas**. Pour innover et répondre à leurs attentes, la banque déploie toute **l'expertise** de ses métiers spécialisés à travers son réseau de plus de **350 agences** au Maroc.



DIRECTION DU RETAIL BANKING

En 2016, les actions réalisées par le Retail se sont inscrites dans la continuité du plan stratégique BMCI 2020, qui fixe pour la clientèle des particuliers et des professionnels des enjeux forts en matière de fidélisation :

- La mesure et l'amélioration constante de la satisfaction de ses clients.
- Le développement des financements pour concrétiser leurs projets.
- La qualité et la sécurisation des services bancaires offerts au quotidien.
- La mise en place de parcours clients et d'offres innovantes.

Sur le volet satisfaction, plusieurs initiatives ont été déployées pour mieux connaître et répondre aux attentes des clients. Au-delà du baromètre de satisfaction annuel, dont les résultats font l'objet de plans d'action différenciés par entité, un système de mesure de la satisfaction à chaud a été testé et viendra compléter le dispositif dès 2017. Par ailleurs, un travail important de fiabilisation et de mise à jour des données clients a été mené, afin d'améliorer la pertinence de la sollicitation et des propositions commerciales.

Les actions de proximité se sont multipliées pour promouvoir l'expertise de la banque auprès de l'ensemble des clients et des prospects :

- Les étudiants marocains, à travers une présence soutenue auprès des campus des grandes écoles et une offre de double bancarisation pour leurs études à l'étranger.
- Les particuliers, grâce à une participation remarquable en tant que sponsor Premium au Salon de l'Auto accompagnée d'une offre dédiée pour cet événement.
- Les salariés des entreprises conventionnées, qui bénéficient d'offres privilégiées réservées aux partenaires, dont le développement du portefeuille est facilité par une synergie efficace avec la ligne de métier Corporate.

- Les petites entreprises et professions libérales à travers une présence à de nombreux salons et événements dédiés notamment aux professionnels de la santé.

Cette démarche pro-active a permis d'enregistrer une accélération significative de la distribution de solutions de crédits, que ce soit en matière de leasing, de financements immobiliers ou encore de crédits à la consommation. Cette performance a été portée par l'efficacité des dispositifs (Dispositif BMCI médical, expertise PF), l'amélioration des process d'octroi ainsi que par une prise de parole médiatique sur les sujets du financement tout au long de l'année.

La BMCI a intensifié l'utilisation, la digitalisation et la sécurisation de ses services de banque au quotidien :

- Le lancement du 3D Secure pour la sécurisation des paiements à distance.
- L'intégration du service de paiement à l'international et l'assistance / dépannage à l'étranger (GCAS) pour les porteurs de cartes.
- Les premières ventes digitales, réalisées lors de la commercialisation de la carte Ladies First.
- Des actions de promotion de l'utilisation des moyens de paiement, initiées tout au long de l'été 2016.
- Des fonctionnalités GAB toujours plus nombreuses, comme le paiement des factures et des taxes (vignettes automobiles...).

Enfin, le lancement du Programme Priority a eu pour objectifs de fidéliser et de conquérir la clientèle haut de gamme à travers une relation personnalisée et différenciée avec :

- Une relation privilégiée avec un conseiller et des experts dédiés, accessibles de façon prioritaire.
- Une offre bancaire enrichie et exclusive (conciergerie, assistance médicale...).
- Un volet de services uniques à l'international (tarification, reconnaissance du statut dans d'autres pays...).



BANQUE PRIVÉE

La Banque Privée a quant à elle poursuivi sa stratégie d'innovation malgré un contexte économique difficile et très concurrentiel. En plus d'enregistrer une hausse de 12% de son parc client durant l'année, elle confirme sa volonté d'innover en lançant de nouveaux certificats de dépôt à taux révisibles sur des sous-jacents internationaux, pour bénéficier d'une rentabilité supérieure à celle d'un investissement dans un placement sans risque de même durée.

Sa dynamique commerciale lui a permis de capitaliser sur les synergies développées avec le Corporate Banking et de concrétiser des opérations remarquables. Enfin, proche de ses clients, la Banque Privée a organisé en leur honneur des événements sur mesure, comme le concert de Melody Gardot au Jazzablanca, le concert privé de l'artiste Oum ou encore les rencontres "Meet the Experts" à Casablanca et en régions.

DIRECTION DU CORPORATE BANKING

Acteur financier de référence, le Corporate Banking BMCI étoffe son offre de produits et services, accompagne les clients dans la couverture de leurs besoins de trésorerie et assure la connexion avec les experts métiers. L'engagement des ressources humaines pour offrir le meilleur service a permis au pôle d'atteindre ses objectifs en 2016 en poursuivant le développement commercial et sa dynamique de transformation, confirmant l'inversion de tendance sur les encours Crédit Moyen Long Terme. Il maintient une croissance positive, avec une vigilance accrue sur les risques de crédits et l'introduction des nouveaux enjeux de conformité.

Le réseau des Centres d'Affaires a quant à lui été réorganisé en véritables centres de compétences pour plus de proximité avec les clients, l'instauration d'un interlocuteur unique et d'experts des problématiques spécifiques.

La réorganisation de la force commerciale, avec la création de la Direction Métiers et Synergies, s'inscrit comme un soutien au développement des Métiers Corporate et à la vente de l'ensemble des produits et services. Par ailleurs, le Corporate Banking confirme sa mission de conseil dans ses démarches à l'International, mais aussi dans sa gestion quotidienne à travers ses conférences du Corporate Banking, qui favorisent l'échange autour de thématiques d'actualité.

Les métiers Corporate Banking enregistrent des résultats positifs. À travers la pertinence des actions commerciales et les efforts de la force de vente, les parts de marché du Trade Center atteignent des niveaux très satisfaisants.

- L'activité Cash Management maintient ses parts de marché et augmente son PNB, s'appuyant sur une gamme de produits et services complète et la préparation de solutions innovantes pour 2017, faisant face à un contexte économique peu favorable.
- Dans un contexte difficile et un marché en repli, le pôle Factoring a amélioré sa part de marché, maintenant ainsi sa position dans le classement des opérateurs.

- Le volume de la conservation Titres BMCI Securities Services s'est amélioré, soutenu par la reprise de l'indice de la Bourse de Casablanca qui a terminé l'année avec +30%. BMCI maintient par ailleurs son leadership dans la gestion des plans épargnes salariales avec un suivi automatique via une application.
- L'exercice 2016 du métier Financements Structurés a été marqué par une belle évolution des déblocages et des commissions, confirmant sa position d'expert.
- Le pôle Promotion Immobilière a enregistré une croissance de plus de 50%.
- Dans un marché boursier en forte croissance, l'activité Corporate Finance a vu l'indice MASI terminer 2016 sur une hausse record depuis 10 ans, s'expliquant par plusieurs événements comme la baisse du taux directeur à 2,25%, l'introduction en Bourse de Marsa Maroc, les performances des 10 premières capitalisations du marché ou la fusion de Lafarge Ciments et Holcim Maroc.
- Le pôle BMCI Banque Offshore a maintenu un bon niveau de rentabilité, en raison de la hausse des commissions, de la captation des flux et de la maîtrise des charges (hors éléments exceptionnels).
- L'activité BMCI Leasing continue sur un trend haussier pour la 2^{ème} année consécutive, avec une production en amélioration de +9% par rapport à 2015, performance d'autant plus significative qu'elle intervient dans un marché en quasi-stagnation.
- Enfin, le Service Assistance Entreprises (SAE) renforce sa position de plateforme dédiée aux demandes d'assistance des clients Corporate en améliorant ses principaux indicateurs de performance, notamment ceux liés à la rapidité de prise en charge des demandes ou à la qualité des réponses fournies.

NOS ACTIVITÉS SUPPORTS

AU 31 DÉCEMBRE 2016

En apportant leurs **conseils** et leurs **services** lors de la mise en place des projets et des process, les **activités supports** de la BMCI **travaillent en synergie** avec les équipes International Retail Banking du Groupe BNP Paribas. Portées par la même culture orientée **satisfaction client** qui anime tous les collaborateurs BMCI, elles accompagnent la banque dans sa **vision**, ses **objectifs** et **l'amélioration** continue de sa qualité de service.

COMMUNICATION

La BMCI a privilégié des prises de paroles fortes et innovantes en 2016. Cette année aura aussi été axée sur les crédits à la consommation. En effet, la BMCI a participé au Salon Auto Expo 2016 à Casablanca, en qualité de Sponsor Premium. Une occasion qui a permis de mettre en valeur l'image de marque de la Banque comme véritable acteur du Crédit Auto.

Autre événement marquant, la BMCI a été Partenaire Officiel de la COP 22. Cette manifestation fut l'occasion pour la Banque de présenter le lancement de plusieurs innovations, notamment le Crédit Vert, les cartes biodégradables et les fonds ISR, mais aussi d'organiser plusieurs conférences autour des thèmes RSE au niveau du stand BMCI situé en zone verte de la COP 22. Toujours dans le cadre de cet événement, la BMCI a participé à l'expo "Climat : L'Expo à 360°" en tant que Sponsor Officiel. Cette exposition a été proposée par la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris et organisée par Casablanca Events et Animation et l'Institut Français de Casablanca à la gare Casa Port, du 17 au 30 novembre 2016.

L'année 2016 a également été l'occasion de dynamiser la stratégie de communication digitale pour plus de proximité et d'interaction avec les internautes. Ainsi, dans une volonté d'intensifier sa présence sur le web, la BMCI a créé de nouveaux comptes sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter.

En matière d'événementiel, la BMCI a organisé en 2016 plusieurs événements majeurs auxquels ont répondu présents plus de 4500 clients et prospects. Deux conférences de presse ont été organisées pour les résultats de la Banque, ainsi qu'une conférence de presse à l'occasion du lancement du livre "Jil Lklam - Poètes Urbains", soutenu par la Fondation BMCI. Plusieurs communiqués et actualités de presse ont été diffusés durant l'année.

En termes de communication interne, l'année 2016 a été marquée par le Plan Stratégique 2020. Par ailleurs, un espace dédié a été créé sur la plateforme intranet de la Banque mettant à la disposition des collaborateurs un ensemble de supports numériques (vidéos, documents et newsletters) qui détaillent la mise en œuvre, les avancées et réalisations du Plan Stratégique 2020. Le volet Ressources Humaines a été aussi un sujet phare de l'année 2016. En effet, une large communication a été réalisée auprès des collaborateurs à l'occasion des journées dédiées à la mobilité interne, "Mobility Days".

CONFORMITÉ

L'année a été marquée par la diffusion du code de conduite, qui s'appuie sur les valeurs du Groupe BNP Paribas et des principes tels que l'intérêt des clients, la sécurité financière, l'intégrité des marchés, l'éthique professionnelle, le respect des collègues, la protection du Groupe et l'engagement dans la société.

2016 a également vu la poursuite des actions du Programme de Remédiation de la Sécurité Financière, avec des synergies entre les lignes de métier et les fonctions supports qui ont permis d'atteindre les objectifs du plan de révision.

Ce plan de remédiation a permis le renforcement du dispositif Sécurité Financière et KYC par la mise en place de nouvelles procédures ou leur mise à jour.

De nouveaux outils ont été déployés pour améliorer les processus et contrôles dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme ou les sanctions financières internationales, sujets qui ont par ailleurs fait l'objet de formations e-learning auprès de l'ensemble des collaborateurs.

En termes de Gouvernance, dans une vision orientée Client, la Direction de la Conformité a instauré en lien avec les lignes de métier des instances de gouvernance qui leur permettent d'identifier les enjeux et d'anticiper les changements et les impacts de toute nouvelle exigence.

SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction des Systèmes d'Information a maintenu les actions de transformation pour accompagner le plan d'action BMCI 2020, tout en garantissant une meilleure disponibilité des services. Le programme de refonte de son Système d'Information a été validé. Son pôle Projets et Support Applicatif (PSA), voué à apporter un support aux applications en production et une expertise des outils informatiques, s'est vu confier de nombreux projets dont la mise en place de plusieurs nouveautés stratégiques (produits de Finance Participative, services GAB pour les facturiers IAM, Lydec, Méditel ou encore la plateforme New Age avec la Bourse de Casablanca).

Le pôle Projets et Support Technique (PST) a quant à lui déployé avec succès l'ensemble des plans de secours sur les ressources informatiques classées extrêmes et



critiques de la BMCI, améliorant la disponibilité de la plateforme monétique et des GAB à un niveau de service supérieur à celui validé par la certification ISO 9001.

PRODUCTION ET APPUI COMMERCIAL

En 2016, la DPAC a accentué la réalisation des actions prévues dans le cadre du programme BMCI 2020, qui visent l'excellence du service à coût maîtrisé. L'année a permis de réaliser 50% du plan d'action prévu à horizon 2020, en priorisant les "quick wins" et les actions ne nécessitant pas un investissement important. Ce sont ainsi 4 grandes réalisations qui ont marqué l'activité de la DPAC :

- Réorganisation en filière ;
- Mise en place d'une cellule d'interface entre le réseau et les services de production ;
- Mise en place d'une culture d'efficacité opérationnelle ;
- Finalisation des centralisations de certains services.

La DPAC a par ailleurs révisé 27 macro-processus pour optimiser les délais de traitement et maîtriser les risques, mais aussi améliorer la connaissance des collaborateurs de l'ensemble des processus.

SÉCURITÉ GROUPE

Le pôle a poursuivi la mise à jour du plan de continuité d'activités : chaque métier qui y est assujéti dispose désormais d'une procédure détaillant le mode opératoire en cas d'interruption de service.

De son côté, la sécurité physique des immeubles et des points de vente a été renforcée, appuyée par des travaux de prévention et de protection incendie. En parallèle, un nouveau système de gestion et de suivi des incidents permet désormais de piloter les incidents de sécurité, de la déclaration jusqu'à la résolution de l'incident. L'année 2016 a aussi vu le lancement d'un module de sensibilisation en ligne sur ces différents volets.

RESSOURCES HUMAINES

Le pôle RH a initié de nombreux chantiers, réalisés dans le cadre du plan BMCI 2020, pour mener la transformation RH digitale, fluidifier les processus et améliorer la communication au quotidien entre les collaborateurs, les managers et la DRH.

Cette année encore, la formation a innové en proposant aux collaborateurs et aux managers des solutions pédagogiques digitales, telles que la formation Blended. Par ailleurs, les forces et les leviers du BNP Paribas Way ont été déclinés en comportements observables et mesurables.

L'engagement de la banque s'est poursuivi pour promouvoir la diversité. Enfin, la qualité et le bien-être continuent d'être des priorités pour améliorer la qualité de la santé et du bien-être au travail (sensibilisation au diabète, journée bio, semaine Santé & Bien-être, campagnes de vaccin antigrippal, don du sang, etc.).

QUALITÉ

Chaque jour est une nouvelle opportunité pour cultiver la confiance des clients. La BMCI vise l'excellence opérationnelle et veille à ancrer durablement auprès de ses collaborateurs une culture d'accroissement de la satisfaction client.

L'année 2016, a été marquée par la reconduction avec succès de la certification ISO 9001V 2008 des activités de Commerce International et de la Monétique. Les auditeurs du Bureau Veritas ont souligné la maturité du Système de Management de la Qualité (SMQ) de la BMCI. Cette réussite vient récompenser d'une part l'engagement de la BMCI dans sa démarche de progrès et d'autre part l'implication des différents acteurs dans la recherche de l'amélioration continue du SMQ.

Pour répondre aux attentes et exigences du client et rester à son écoute, la BMCI a réalisé au cours de l'année 2016 des baromètres de satisfaction clientèles Retail et Corporate afin d'évaluer leur niveau de satisfaction par rapport aux différents produits et services offerts par la BMCI. Par ailleurs, un audit de l'accueil téléphonique a été réalisé au cours de cette année pour mesurer la qualité de la prise en charge au téléphone par les collaborateurs.

Les retours clients issus de ces différents baromètres sont analysés régulièrement afin d'identifier les pistes d'améliorations et construire des plans d'actions.

DIRECTION DE L'ORGANISATION

La fonction Organisation, dans sa transversalité, a pour finalité de renforcer la réactivité, la performance de la BMCI et d'en accompagner le changement et la mise en œuvre des projets.

L'équipe Organisation intervient en support de toutes les entités de la BMCI et reste le principal interlocuteur en termes d'optimisation des processus, de conduite de projets et de mise en œuvre des projets relatifs à l'organisation.

En 2016, la direction de l'Organisation a accompli plusieurs réalisations notamment :

- Poursuite du programme de remédiation Banque avec la prise en charge de nouveaux sujets : Roosevelt, New KYC, fiabilisation des données, etc ;
- Accompagnement de la DPAC sur le Programme Opérations 2020 avec l'optimisation de plus de 120 process opérations ;
- Pilotage du projet Finance Participative et préparation du dossier d'agrément ;
- Fin de la centralisation des opérations administratives au sein de la DPAC ;
- Réalisation d'une mission d'Audit Organisationnel de la filiale BMCI Assurance ;
- Réalisation de 8 Projets ACE générant un gain financier de plus de 10 millions de dirhams ;
- Formation ACE de 18 collaborateurs des entités DPAC, DO et DRH ;
- La certification "Lean Practitioner" de 4 chefs de projets Organisation.

BMCI 2020

EN ROUTE AVEC LA CARAVANE BMCI 2020

Du 7 novembre au 2 décembre 2016, les membres du Directoire de la banque, accompagnés chacun d'un membre du Comex, ont rencontré l'ensemble des collaborateurs de la BMCI afin de présenter la vision stratégique BMCI à l'horizon 2020.



VERS LA REFORTE DU SI À L'HORIZON 2020

Dans le cadre du Plan Stratégique 2020, la BMCI a entamé un projet de refonte de son système d'information. Ce projet a pour but de répondre en premier lieu aux exigences clients, mais aussi aux besoins de la Banque et des collaborateurs. Une trajectoire de déploiement du projet a été définie, s'étalant de fin 2018 à fin 2019.

Ce nouveau projet garantira l'excellence opérationnelle grâce à l'automatisation des process, la dématérialisation et son ouverture vers l'écosystème externe.

POLITIQUE RSE

BMCI, PARTENAIRE OFFICIEL DE LA COP 22



Engagée à diminuer son empreinte environnementale et à accroître ses effets positifs sur l'environnement, la BMCI a participé à la COP 22 en tant que partenaire officiel. Les équipes du stand BMCI ont présenté aux visiteurs la démarche RSE de la banque et les produits verts lancés. En parallèle des deux conférences organisées par la BMCI, Laurent Dupuch a participé à un atelier pour présenter les initiatives de la BMCI en Finance Climat.

Engagée à diminuer son empreinte environnementale et à accroître ses effets positifs sur l'environnement, la BMCI a participé à la COP 22 en tant que partenaire officiel. Les équipes du stand BMCI ont présenté aux visiteurs la démarche RSE de la banque et les produits verts lancés. En parallèle des deux conférences organisées par la BMCI, Laurent Dupuch a participé à un atelier pour présenter les initiatives de la BMCI en Finance Climat.

LA BMCI PUBLIE SON PREMIER RAPPORT RSE



En 2016, la BMCI a su affirmer son positionnement en tant que banque responsable et citoyenne. Dans une volonté de créer, regrouper et présenter toutes ses activités RSE, la BMCI a publié son premier rapport RSE, accompagné d'une vidéo détaillant l'engagement développement durable de la Banque. Cette démarche a permis à la Banque de faciliter l'identification des différentes actions menées et valoriser sa démarche globale RSE.

Le premier rapport RSE de la BMCI a été un recueil des principales actions économiques, humaines, sociétales et environnementales menées par la BMCI.

Le film sur l'engagement développement durable de la BMCI est disponible sur le site www.bmci.ma et sur notre chaîne Youtube "BMCI Groupe BNP Paribas".

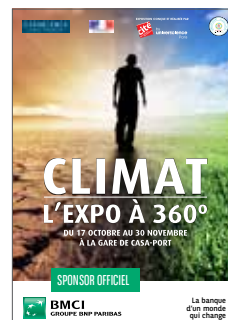
FONDS BMCI ISR

BMCI Asset Management a reçu l'agrément AMMC pour son nouveau fonds BMCI ISR, un OPCVM diversifié géré qui adopte une approche ISR (Investissement Socialement Responsable), incluant les meilleurs émetteurs locaux en termes de Responsabilité Sociale et Environnementale.

EMERGING MARKET TOP 70

La BMCI fait partie des 7 entreprises marocaines qui figurent dans le palmarès Emerging Market Top 70 publié par Vigeo Eiris, qui répertorie les 70 entreprises les plus avancées dans leurs démarches de responsabilité sociale parmi 800 émetteurs cotés dans 31 pays émergents ou en développement.

CLIMAT, L'EXPO À 360°



Avec le soutien de la Fondation BNP Paribas, la BMCI a accompagné "Climat, l'Expo à 360°" en tant que sponsor officiel. Présentée à la gare de Casa-Port du 17 octobre au 30 novembre, l'exposition s'est attachée à sensibiliser le public aux problématiques environnementales et climatiques.

TRANSMETTRE SES COMPÉTENCES, UN NOUVEAU BÉNÉVOLAT



Le bénévolat de compétences est une forme particulière de bénévolat qui repose sur le transfert de compétences professionnelles ou personnelles vers une structure associative. Elle est réalisée par des salariés BNCI bénévoles intervenant sur leur temps personnel, avec le soutien financier ou matériel de l'entreprise. En 2016, 1 240 jeunes collégiens, lycéens et étudiants ont bénéficié de ces formations, pour un total de 124h de bénévolat.

INNOVATION

“OSEZ L'AVENIR”, L'ÉMISSION QUI MISE SUR LA CRÉATIVITÉ

En 2016, la BNCI a lancé “Osez l'avenir”, une émission présentée par l'animateur Faïçal Tadlaoui et consacrée aux initiatives et idées qui osent “franchir le pas” de la créativité. Ce rendez-vous, décliné en capsules radio quotidiennes sur Atlantic Radio, mais aussi en vidéos hebdomadaires sur le site www.bncci.ma et les réseaux sociaux, ainsi qu'en rubrique bimensuelle dans le journal l'Économiste.



CRÉDIT CONSO

SALON AUTO EXPO 2016



Pour renforcer le positionnement de la BNCI sur le Crédit Auto, la BNCI a participé en tant que Sponsor Premium à la 10^{ème} édition du Salon de l'Automobile de Casablanca, du 12 au 22 mai. Véritable succès pour la BNCI, cette opération a connu une augmentation de 70% du nombre de dossiers acceptés (767 en 2016 vs. 450 en 2014) et un montant moyen global en très forte hausse (178 KDH en 2016 vs 100 KDH en 2014).

CRÉDIT CONSO : PRIORITÉ AU PROJET DU MOMENT !



Dans la continuité du prêt Auto, la BNCI a profité de la saison estivale pour proposer le crédit “Entrée libre”, ouvert aux clients et non clients avec un accord de principe en 15 minutes et un plan de remboursement adapté. La campagne a mis en scène les projets du moment des clients ou prospects (vacances, rentrée scolaire, événement spécial...), encourageant le client ou prospect à réaliser son projet du moment grâce à un financement rapide.

BANQUE PRIVÉE

MEET THE EXPERTS

En 2016, la Banque Privée a organisé des rencontres “Meet the Experts” sous le thème “Les modes de détention du patrimoine immobilier” à Agadir, Tanger, Marrakech, Fès et Casablanca. Ces événements ont connu un réel succès grâce à la mobilisation et à l'expertise des équipes des différentes régions et de la Banque Privée.



SUR UN AIR DE OUM

BNCI BNP Paribas Banque Privée a organisé et invité plus de 300 clients et prospects à profiter d'un concert privé de l'artiste marocain Oum. La soirée a eu lieu en présence des membres du Directoire de la BNCI.



RETAIL BANKING

INAUGURATION DE LA PREMIÈRE AGENCE BMCI À DAKHLA

La BMCI a inauguré en janvier 2016 sa première agence à Dakhla, en présence du Wali de la région et des principales autorités économiques et administratives. Le Groupe confirme ainsi sa volonté de couvrir l'ensemble des régions du Maroc et d'être plus proche de sa clientèle.



NOUVEAUX SERVICES EN GAB BMCI

En septembre 2016, la BMCI a étoffé son offre de paiement sur GAB, permettant aux clients de régler différentes factures (téléphone, eau et électricité, taxes et impôts, etc.) dans tous les guichets automatiques BMCI du Maroc.

3 NOUVELLES FAÇONS DE PAYER SA VIGNETTE AUTO... EN 3X



La BMCI a accompagné tous les usagers, clients ou non de la banque, souhaitant procéder au paiement de leur vignette à travers plusieurs canaux (agence, GAB, internet). En bonus, la BMCI a proposé à ses clients la carte Visa 3 fois afin de régler leur vignette en 3 fois.

CORPORATE BANKING

DES FINANCEMENTS STRUCTURÉS

La BMCI a participé en tant que co-chef de file et co-arrangeur au consortium de 4 banques pour le prêt octroyé à Méditel pour un montant de 3,2 MMDH, dédié à l'investissement dans des infrastructures haut débit.

FINANCER L'ÉNERGIE DE DEMAIN

Précurseur au Maroc dans le financement de l'éolien, la BMCI a participé en 2011 au financement de la société Énergie Éolienne du Maroc pour un projet de 3 parcs éoliens. En décembre 2015, un nouvel accord a été signé entre la BMCI et EEM pour financer l'extension du parc éolien d'Akhfennir, renforçant l'engagement de la BMCI dans le financement de la transition énergétique.

LE SERVICE ASSISTANCE ENTREPRISE INNOVE

Pour sa deuxième campagne d'appels sortants, le SAE a lancé en février 2016 la commercialisation sur bmci.net de "PUSHMAIL", une nouvelle fonctionnalité proposant la réception de documents par mail.



CAPITAL HUMAIN

A GOOD PLACE TO WORK

Le 1^{er} décembre 2016, c'est sous le thème "Ensemble sous le même toit" que la Direction des Opérations de la Business Unit Crédit Conso a inauguré ses nouveaux espaces de travail. L'occasion pour chaque manager des entités Pôle Négociation Commerciale, Plateforme Octroi-Financement et Centre de Relation Clients de présenter leurs équipes et leur démarche BMCI 2020 dans un environnement de "Good Place to Work".

LA MOBILITÉ, LEVIER DE RÉUSSITE

Dans le cadre des Mobility Days, la 1^{ère} édition du Forum Métiers a été organisée le 21 avril 2016 pour répondre aux besoins des métiers et fonctions, mais aussi aux attentes des collaborateurs en leur présentant des perspectives de carrières. Plusieurs prix ont été décernés lors de la cérémonie de clôture afin d'encourager les collaborateurs et managers à s'impliquer activement dans les processus de mobilité.

UNE SEMAINE SPÉCIALE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Du 2 au 6 mai 2016, la BMCI a vécu au rythme d'activités dédiées à développer les bons réflexes et les meilleures pratiques Santé et Bien-être : menus et produits bio au restaurant BMCI, ateliers de cuisine (modes de cuisson, hygiène...), bienfaits des huiles essentielles, initiation au yoga, équilibre alimentaire, sport et nutrition.



FONDATION BMCI

LA FONDATION BMCI POURSUIT SON PROGRAMME BIBLIOTHÈQUES DE CLASSES

Pour l'édition scolaire 2015-2016, la Fondation BMCI en partenariat avec l'association Al Jisr et les AREF (Académie Régionale d'Éducation et de Formation) des grandes villes du Maroc, a parrainé 4 écoles à Casablanca, 8 écoles à Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et 8 écoles à Tanger-Tétouan pour les équiper en bibliothèques de classes. Cette nouvelle édition a porté le nombre total d'écoles parrainées à 85 depuis 2007. Plus de 12 000 écoliers ont ainsi pu bénéficier de 15 000 livres (avec kits pédagogiques) choisis par des spécialistes et adaptés au niveau scolaire, ainsi qu'un guide de bibliothèque de classe. Par la même occasion et pour la 3^{ème} année consécutive, la Fondation BMCI a soutenu la 4^{ème} édition du concours régional de lecture sous le thème de "La lecture au service des apprentissages".



JIL LKLAM

Soutenu par la Fondation BMCI et écrit par Dominique Caubet et Amine Hamma, le livre "Jil Lklam-Poètes Urbains" met en relief la nouvelle scène musicale marocaine. Un événement de lancement a été organisé en présence des artistes le 14 décembre. Pour accompagner la sortie du livre, la Fondation BMCI a réalisé un album reprenant les 29 titres présentés dans le livre, en collaboration avec la Fondation Hiba.



COUP DE POUCE

La 8^{ème} édition du programme "Coup de Pouce" a sélectionné 15 projets de solidarité portés par des associations dans lesquelles des collaborateurs BMCI sont bénévoles. Bravo à nos collaborateurs engagés !

TANJAZZ

Pour la 9^{ème} année consécutive, la Fondation BMCI a soutenu le festival Tanjazz qui s'est tenu en septembre 2016 à Tanger sous le thème "Hommage aux dames". Cette 17^{ème} édition a offert au public un programme original avec plus d'une vingtaine d'artistes femmes très talentueuses qui ont mis le feu sur scène avec un son rock, soul ou funk qui a fait danser plus de 2000 personnes chaque soir sur la scène BMCI Palais ou sur la scène BMCI Ville.



JAZZABLANCA

Du 16 au 24 avril 2016, le festival Jazzablanca a une nouvelle fois enchanté le public casaoui. Un très grand succès pour cette 11^{ème} édition qui a attiré plus de 63000 personnes. La scène Anfa de l'hippodrome a transporté 11000 personnes avec 6 concerts de grandes stars venues des quatre coins du monde. L'ambiance festive et conviviale était également au rendez-vous sur la scène publique BMCI, où les concerts gratuits ont connu cette année une fréquentation record avec plus de 45000 spectateurs.





Acteur du **changement**, le Groupe BNP Paribas est à l'écoute des évolutions de la société pour fonder ses **performances** à la fois sur sa **vision stratégique** et sur son **engagement sociétal**. Partout dans le monde, ses métiers et ses entités contribuent à **intégrer ces mutations** au cœur d'une **expérience bancaire innovante**, avec une **conviction** : une banque ne peut réussir que si elle affiche de solides **engagements sociaux** et **environnementaux**.

En 2016, BNP Paribas a enregistré de bons résultats dans un contexte toujours marqué par la faiblesse des taux d'intérêt et la morosité des marchés. En fin d'année, certains signes de regain d'activité économique ont été observés aux États-Unis, en Europe et dans d'autres pays développés. Les politiques monétaires, notamment celles menées par la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale américaine, ont également porté leurs fruits.

Dans la zone euro, des progrès ont été accomplis dans l'intégration du secteur bancaire à la suite de la mise en œuvre du Mécanisme de surveillance unique et du Mécanisme de résolution unique.

Ces deux piliers de la réglementation bancaire européenne contribuent à renforcer la sécurité et la solidité des établissements bancaires. D'autres progrès sont en cours, notamment l'achèvement de l'Union des marchés de capitaux, une étape cruciale qui permettra de libérer le potentiel de croissance en Europe. Cette union permettra aux entreprises d'utiliser les marchés de capitaux de manière plus efficace, d'élargir leurs sources de financement et de réduire leurs coûts d'emprunt.

Le rôle capital que jouent les banques au sein de l'économie leur confère une responsabilité particulière.

En transformant l'épargne en prêts, les banques financent les investissements qui stimulent la croissance économique, la création d'emplois et la prospérité. La mission de BNP Paribas reste la même : permettre aux clients (particuliers, entreprises et institutionnels) de remplir leurs objectifs financiers et de concrétiser leurs idées, attentes et projets.

Grâce à sa présence européenne et à son rayonnement international, la Banque dispose d'une position unique pour servir ses clients.

La responsabilité financière s'accompagne d'autres obligations. Les banques ont le devoir d'évaluer l'impact de leurs décisions et de leurs activités sur l'environnement, sur les communautés locales et sur la société au sens large ainsi que d'assumer leurs responsabilités d'employeur. Il est essentiel que les banques mènent leurs activités de manière irréprochable et qu'elles se montrent dignes de la confiance que les clients leur accordent. C'est ainsi que BNP Paribas s'efforce d'agir.

L'année 2017 verra ainsi le lancement de notre plan de développement qui permettra au Groupe de répondre à ces défis à l'horizon 2020.

UNE BONNE PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

Le secteur bancaire est en pleine mutation, caractérisé par des clients de plus en plus exigeants avec leur banque et un rythme de changement porté par la révolution technologique avec le digital. En parallèle, de nouveaux acteurs non bancaires arrivent sur le marché et les contraintes réglementaires continuent de s'accroître. Néanmoins, le Groupe a toujours su s'adapter rapidement grâce à son business model.

Avec un résultat net de 7,7 milliards d'euros, BNP Paribas réalise une bonne performance en 2016 grâce à son modèle intégré et diversifié et à la mobilisation de l'ensemble de ses collaborateurs. Les revenus sont en progression malgré un contexte peu porteur. Les coûts sont bien maîtrisés et le coût du risque est en baisse sensible. De bons résultats, portés par l'ensemble des

métiers. Les revenus sont de 43,4 milliards d'euros, soit une progression d'un peu plus de 1 % par rapport à 2015.

Le coût du risque a baissé de plus de 14 % grâce aux stratégies menées depuis plusieurs années, à la fois chez BNL en Italie et chez Personal Finance dans le crédit à la consommation. Hors éléments exceptionnels, le résultat net part du Groupe s'établit à 7,8 milliards d'euros. Ce sont des résultats solides qui marquent la fin

AMÉRIQUES

20 221
collaborateurs

(*) Ratio de solvabilité common equity Tier 1 de Bâle 3 plein au 31 décembre 2016, tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD IV (Capital Requirements Directive) sans disposition transitoire.
(**) Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale du 23 mai 2017.

43,4 MDE

PRODUIT NET
BANCAIRE

7,7 MDE

RÉSULTAT NET
PART DU GROUPE

2,70 €

DIVIDENDE
PAR ACTION**

11,5 %

UN RATIO DE
SOLVABILITÉ ÉLEVÉ*

305 MDE

UNE RÉSERVE DE LIQUIDITÉ
TRÈS IMPORTANTE

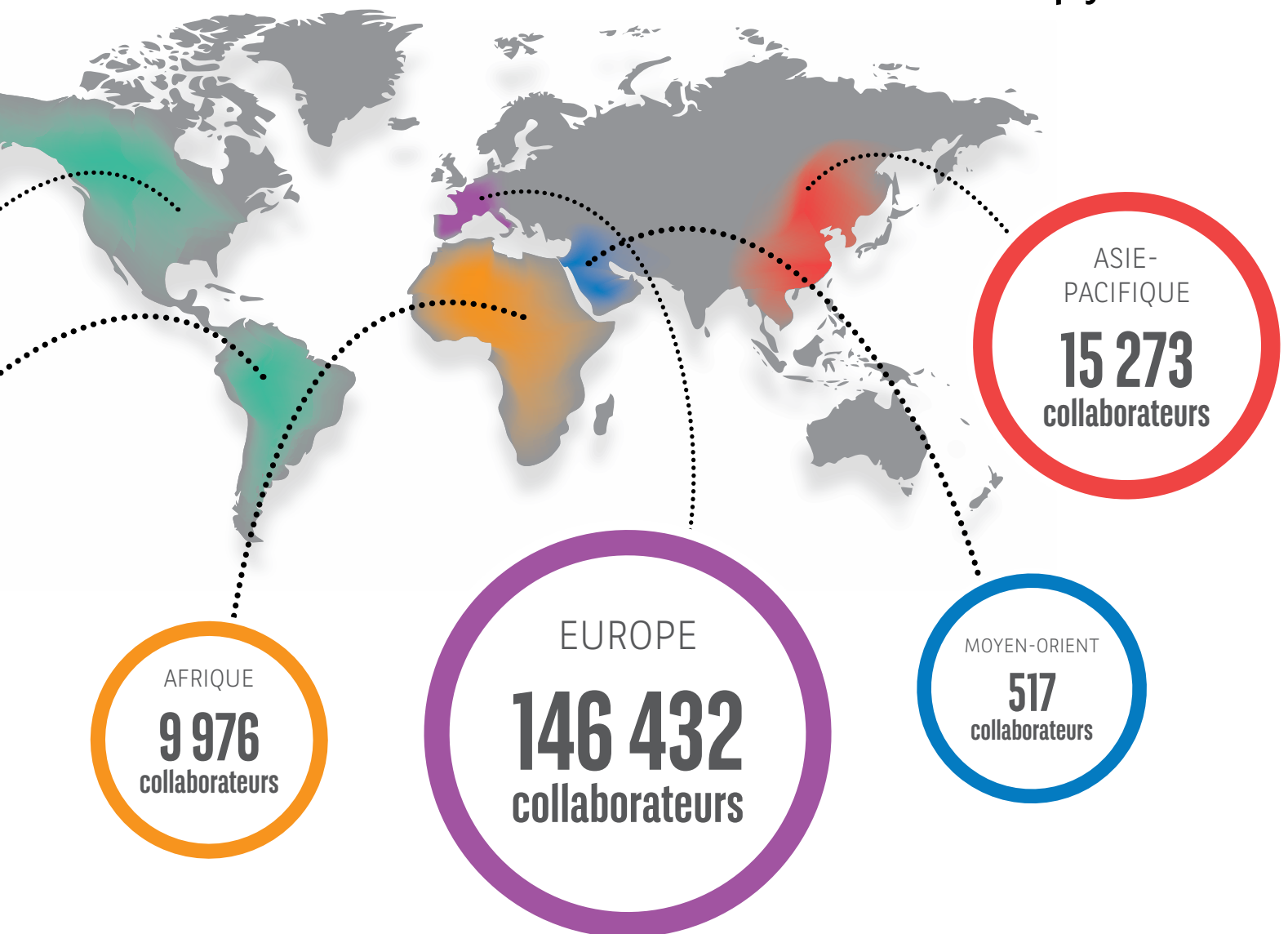
du plan stratégique 2014-2016 dont tous les objectifs ont été atteints malgré un contexte peu porteur. Cette réussite autorise à entreprendre une nouvelle phase de développement, pour maintenir une position de leader, demeurer le partenaire privilégié des clients et en attirer de nouveaux.

L'année 2017 verra le lancement du plan de développement pour répondre à de nouveaux objectifs ambitieux, mais réalistes, à l'horizon 2020.

Le Groupe BNP Paribas doit se transformer en s'inspirant des meilleures idées du digital et en s'appuyant sur ses acquis, sa culture, ses métiers et sa capacité à contrôler les risques, pour être la banque européenne de référence dotée d'une présence mondiale, le partenaire privilégié des clients sur le long terme, et un acteur économique qui contribue à une croissance responsable et durable.

UN MODÈLE INTÉGRÉ ET DIVERSIFIÉ AU SERVICE DES PERFORMANCES

▶▶ Plus de **192 000** collaborateurs
dans **74** pays



DONNÉES FINANCIÈRES

RÉSUMÉ DES PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI	28
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2016	40
NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES	50
COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2016	54
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ÉTABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES IFRS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE	71
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	73
RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	75
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	77

RÉSUMÉ DES PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, "Première application des normes d'information financière internationales", et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2016, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 1 révisées relatives à la présentation des états financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS

Principes de consolidation

• Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites "entités ad'hoc" contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

• Méthodes de consolidation

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Les immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique "Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles" du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes

ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat.

La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique "Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles" du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique "Gains nets sur autres actifs immobilisés".

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique "Produits des autres activités" ou "Charges des autres activités".

Le Groupe BMCI a adopté les principes suivants appliqués de manière rétrospective :

- L'approche par composant.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

TABLEAU DES COMPOSANTS GROUPE BMCI		
NATURE DU COMPOSANT	DURÉE D'AMORTISSEMENT EN ANNÉES	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59 %
Façade	30	18 %
IGT	20	23 %

Les immobilisations incorporelles

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

Les immeubles de placement

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 "Contrat de location" est applicable.

Avantages au personnel

• Principe :

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- Un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;

- Une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

• Classification des avantages au personnel :

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- Les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- Les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- Les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

• Couverture des engagements :

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne.
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

• Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des "Unités de Crédit Projetées", qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- Démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite.
- Financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants.

• Options retenues par la BMCI :

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des "unités de crédit projetées".

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

En ce qui concerne la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), aucune provision n'a été constatée en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires pour l'évaluation et la comptabilisation de ce régime multi-employeur à prestations définies.

Quant aux avantages à court terme, la BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternité sur les douze mois après la clôture de l'année.

Dérivés

Toutes les opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IAS 39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte

à l'initiation de l'opération sur la base de la différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur du dérivé incorporé.

Au 31 décembre 2016, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

Impôt exigible et impôt différé

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

Actifs financiers : Prêts et créances

La catégorie "Prêts et créances" inclut les crédits consentis par le Groupe BMCI, les participations dans des crédits syndiqués ainsi que les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie. Cette catégorie inclut également les instruments financiers représentant les emplois obligatoires de par la réglementation.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. Les prêts et créances sont évalués

ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

• Provision pour dépréciation des prêts et créances

Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, la dépréciation est définie comme étant la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique "Coût du risque" dit avéré ou spécifique.

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat dans la rubrique "Coût du risque". À compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique "Intérêts et produits assimilés" du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur récupérable estimée calculée au taux d'intérêt effectif d'origine (effet de désactualisation).

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de récupération.

Outre le risque avéré ou spécifique, les données historiques sont analysées, afin d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de

valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse s'appuie sur le taux de passage des crédits de la catégorie des créances "saines" vers la catégorie des créances en souffrance permettant ainsi de fournir une estimation des pertes potentielles afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique "Coût du risque" dit "base portefeuille".

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

Crédits hors marché

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décote n'est à constater.

Actifs financiers : Titres

Les titres détenus sont classés en quatre catégories.

• *Actifs financiers à la valeur de marché par résultat (HFT) :*
La catégorie des "Actifs financiers à la valeur de marché par résultat" comprend :

- ☒ Les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction) ;
- ☒ Les actifs financiers évalués, sur option, à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et les conditions d'application de l'option de juste valeur.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

• *Actifs financiers disponibles à la vente (AFS) :*

La catégorie des "Actifs financiers disponibles à la vente" comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs.

• *Titres détenus jusqu'à leur échéance (HTM) :*

La catégorie "titres détenus jusqu'à l'échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans) Le Groupe BMCI ne détient pas des titres classés dans cette catégorie.

• *Titres du portefeuille "Prêts et créances" :*

La catégorie "Prêts et créances" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable non cotés et non destinés à être cédés et que le groupe a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti.

• *Options retenues*

Les instruments détenus en portefeuilles (bons de trésor jeunes promoteurs, bons de trésor sociaux économiques, bons CIH) ont été classés dans la catégorie "Prêts et créances".

• *Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres*

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de "Dettes" appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique "Prêts et Créances", à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en "Actifs financiers à la valeur de marché par résultat".

Dépréciation des actifs financiers

• *Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente :*

Les "actifs financiers disponibles à la vente", essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en-deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente" et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

Dépôts de la clientèle

Les dépôts clientèle sont comptabilisés au coût historique.

Contrat de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location - financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.

Le taux d'intérêt étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) déterminé conformément aux dispositions de l'IAS 39.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie ;
- Et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.

Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

Provisions du passif

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

Passifs éventuels

Au 31 décembre 2016, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

Utilisation des estimations pour la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques",
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en "Actifs disponibles à la vente" ou en "Instruments financiers en juste valeur par résultat" à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

DÉNOMINATION	SECTEUR D'ACTIVITÉ	MÉTHODE	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT
BMCI Bank	Banque	Top		
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100,00%	100,00%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
Arval Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100,00%	100,00%
BMCI Asset Management (ex BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100,00%	100,00%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100,00%	100,00%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100,00%	100,00%

Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore ;
- Financements spécialisés : BMCI leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe.

Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

Gestion du capital et adéquation des fonds propres

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur.

Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- Les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-);
- Les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
- Les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2).

Composition des fonds propres consolidés :

En millions de MAD	31/12/2016	31/12/2015
FONDS PROPRES	8 226	8 496
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	7 441	7 717
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	7 441	7 717
Dont :	-	-
Capital	1 328	1 328
Réserves et primes liées au capital	3 314	3 314
Intérêts minoritaires	31	31
Résultats non distribués	3 505	3 501
Goodwill	88	88
Actifs incorporels nets*	331	316
Autres déductions et retraitements	86	54
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)	-	-
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	785	779
Dont dette subordonnée	750	750

(*) Y compris logiciels informatiques.

Exigences en fonds propres consolidés :

En millions de MAD	31/12/2016	31/12/2015	MÉTHODE D'ÉVALUATION ET DE GESTION
Actifs pondérés au titre du risque de crédit et de contrepartie	49 332	48 213	Méthode Standard
Actifs pondérés au titre du risque de marché	797	581	Méthode Standard
Actifs pondérés au titre du risque opérationnel	5 492	5 564	Méthode Standard
ACTIFS PONDÉRÉS	55 621	54 358	

Ratio de solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Bank Al-Maghrib n° 26/G/2006.

TOTAL ACTIFS PONDÉRÉS	31/12/2016	31/12/2015
RATIO		
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) (minimum exigible 8%)	13,38%	14,20%
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (Tier1) (minimum exigible 9%)	13,38%	14,20%
TOTAL DES FONDS PROPRES (minimum exigible 12%)	14,79%	15,63%

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à leur niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Le risque de taux et de liquidité ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction "conformité" a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

Risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : Une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelle que soit la nature de la contrepartie ;
- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

• Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du "double regard". Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

- **Contrôles de 1^{er} niveau** : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinies, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.
- **Contrôles de 2^e niveau** : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^e niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

• **Contrôles de 3^e niveau** : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi, les groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

• *Gestion du risque de concentration du crédit*

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque ; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné. La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

• *Risques de Marché* :

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt ;
- Risque de change ;
- Risque sur titre de propriété ;
- Risque sur produit de base ;
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

• *Principes fondamentaux* :

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du Groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions ;
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités ;
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques ;

➤ Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^e niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading. En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM "Group Risk Management" du Groupe BNP PARIBAS.
- Un suivi fonctionnel de 3^e niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale.

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- **Position de change** : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- **Position de taux** : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- **Position obligataire** : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- **Position sur option** : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée.

Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêt, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites.

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la

non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : une limite en GEaR "Gross Earning at Risk" (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta - Gamma - Véga) pour les options de change.

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEaR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en termes de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche "Mark To Market" qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille ;
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

• Risque de taux et de liquidité

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes et réserves Banque Centrale ;
- Respecter les ratios de liquidité internes au Groupe BNP PARIBAS (LCR, NSFR) ;
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme ;
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating ;
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers ;
- Atténuer la variabilité des résultats ;
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination de Taux de Cession Internes adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial ;
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres ;
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du Groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une :

- Corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...) ;
- Incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...) ;
- Existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (Remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...).

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont "écoulées" selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (Produit Net Bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne.

Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité.

Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (Office des Changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et des concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- Le niveau d'exposition du Groupe en termes de risque de taux et de liquidité ;
- Le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques ;
- La réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché ;
- Le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

• Risques opérationnels

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant "un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs". Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standard. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel. Le régulateur a édicté les textes relatifs au pilier II "Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes" ainsi que le Pilier III "Dispositif sur la discipline de marché". Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client. La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013.

• Organisation et gestion des risques

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- D'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- De maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance ;
- D'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur



allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché.

L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- Des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit) ;
- Une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004 et rattachée actuellement à la Direction des Risques ;
- Une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour ;
- Un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel ;

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- L'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI ;

- Un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et de l'exhaustivité des données ;

- L'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels.

Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en termes de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opèrent notamment à travers :

- La maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant ;
- Des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs ;
- Un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées ;
- Un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles ;
- Des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

BILAN ACTIF IFRS	En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor Public, Service des chèques postaux	2 004 800	1 478 984
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	495 365	349 376
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	7 255 460	6 709 152
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	1 856 411	2 390 356
Prêts et créances sur la clientèle	49 870 143	48 579 190
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Actifs d'impôt exigible	36 534	125 573
Actifs d'impôt différé	86 054	80 497
Comptes de régularisation et autres actifs	664 947	608 235
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	27 468	23 001
Immeubles de placement	23 080	23 478
Immobilisations corporelles	1 677 814	1 727 054
Immobilisations incorporelles	338 855	316 367
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	64 424 652	62 498 981

BILAN PASSIF IFRS	En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015
Banques centrales, Trésor Public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	26 355	23 411
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 078 886	5 175 057
Dettes envers la clientèle	42 198 652	42 078 721
Titres de créance émis	4 004 896	3 430 808
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	11 367	1 585
Passifs d'impôt différé	392 374	270 829
Comptes de régularisation et autres passifs	1 822 089	1 853 090
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	442 293	253 307
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	754 313	754 393
Capital et réserves liées	4 641 881	4 641 881
Réserves consolidées	3 538 077	3 439 167
➤ Part du Groupe	3 504 560	3 402 694
➤ Part des minoritaires	33 517	36 473
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe	80 723	75 685
Résultat net de l'exercice	432 744	501 048
➤ Part du Groupe	431 353	500 650
➤ Part des minoritaires	1 391	398
TOTAL PASSIF IFRS	64 424 652	62 498 981
Capitaux propres	8 693 426	8 657 781
➤ Part du Groupe	8 658 518	8 620 911
➤ Part des intérêts minoritaires	34 908	36 870

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés	3 010 357	3 230 828
Intérêts et charges assimilées	569 861	672 692
MARGE D'INTÉRÊT	2 440 495	2 558 136
Commissions perçues	539 239	529 391
Commissions servies	69 703	61 880
MARGE SUR COMMISSIONS	469 536	467 511
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	159 659	198 329
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	32 567	29 998
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ	192 226	228 327
Produits des autres activités	78 213	69 992
Charges des autres activités	125 412	125 615
PRODUIT NET BANCAIRE	3 055 058	3 198 351
Charges générales d'exploitation	1 418 777	1 371 408
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	171 120	181 635
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 465 161	1 645 309
Coût du risque	584 032	840 876
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	881 128	804 433
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	16 244	12 179
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-4 183
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	897 372	812 429
Impôts sur les bénéfices	464 629	311 381
RÉSULTAT NET	432 744	501 048
Résultat hors Groupe	1 391	398
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	431 353	500 650
Résultat par action (en dirham)	32	38
Résultat dilué par action (en dirham)		

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	897 372	812 429
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	171 120	181 635
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	584 047	840 966
+/- Dotations nettes aux provisions	188 986	-5 136
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	16 244	12 179
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-57 370	-35 310
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	903 027	994 334
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	63 132	-1 065 383
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 692 040	582 117
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-107 266	-692 114
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-87 712	-2 828
- Impôts versés	-252 781	-311 181
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-2 076 668	-1 489 389
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-276 269	317 374
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-20 711	-21 705
+/- Flux liés aux immeubles de placement	398	429
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-144 369	-191 352
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-164 682	-212 628
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-401 729	-405 525
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-80	-85
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-401 809	-405 610
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	-842 760	-300 864
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-842 760	-300 864
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	2 417 371	2 718 235
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 478 984	1 868 611
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	938 387	849 624
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	1 574 611	2 417 371
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 004 800	1 478 984
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-430 189	938 387
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-842 760	-300 864

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2016

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2014	1 281 745	3 313 947		3 803 437	104 532	8 503 661	39 823	8 543 485
Changements de méthodes comptables						-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2014 CORRIGÉS	1 281 745	3 313 947	-	3 803 437	104 532	8 503 661	39 823	8 543 485
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	46 183			-10 123		36 060		36 060
Dividendes				-398 377		-398 377	-3 351	-401 728
Autres		6		2 210		2 216		2 216
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2015				500 650		500 650	398	501 048
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions						-		-
Instruments financiers : Variations de juste valeur et transferts en résultat					-28 847	-28 847		-28 847
Écarts de conversion : Variations et transferts en résultat				5 548		5 548		5 548
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	-	-	-	5 548	-28 847	-23 299	-	-23 299
Variations de périmètre						-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2015	1 327 928	3 313 953	-	3 903 345	75 685	8 620 911	36 870	8 657 781
Changements de méthodes comptables						-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2015 CORRIGÉS	1 327 928	3 313 953	-	3 903 345	75 685	8 620 911	36 870	8 657 781
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-			-		-		-
Dividendes				-398 378		-398 378	-3 350	-401 728
Autres				257		257		257
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016				431 353		431 353	1 389	432 742
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions						-		-
Instruments financiers : Variations de juste valeur et transferts en résultat					5 039	5 039		5 039
Écarts de conversion : Variations et transferts en résultat				-664		-664		-664
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	-	-	-	-664	5 039	4 374	-	4 374
Variations de périmètre						-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 327 928	3 313 953	-	3 935 913	80 723	8 658 517	34 908	8 693 426

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
RÉSULTAT NET	432 744	501 048
Écart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	80 979	74 118
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-256	1 567
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	80 723	75 685
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	513 467	576 733
Part du Groupe	512 076	576 335
Part des minoritaires	1 391	398

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	7 255 460	6 709 152
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	6 670 029	6 081 946
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	423 559	472 811
➤ Titres cotés		
➤ Titres non cotés	423 559	472 811
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	53 753	61 858
➤ Titres cotés	8 213	8 215
➤ Titres non cotés	45 540	53 643
TITRES DE PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉS	108 119	92 537
TOTAL DES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	7 255 460	6 709 152

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2016		31/12/2015	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	481 105		329 435	
➤ Titres cotés				
➤ Titres non cotés	481 105	-	329 435	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE				
➤ Titres cotés				
➤ Titres non cotés				
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	14 259		19 942	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	495 365	-	349 376	-

GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En milliers de DH

	31/12/2016			31/12/2015		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	6 562 345	85 636	-	5 952 358	80 425	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	421 867	595	2 286	469 909	287	2 286
Actions et autres titres à revenu variable	53 060	3 187	-	60 884	3 110	-
Titres de participation non consolidés	108 119	41 474	-	92 537	36 230	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	110 070	-	-	133 464	-	-
VALEUR AU BILAN DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	7 255 460	130 892	2 286	6 709 152	120 052	2 286
Total gains et pertes latents	-	130 892	2 286	-	120 052	2 286
Impôts différés	-	48 313	686	-	44 334	686
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente nets	-	82 579	1 600	-	75 718	1 600
GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE NETS PART GROUPE		82 579	1 600		75 718	1 600

RÉPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODÈLE UTILISÉ POUR LA VALORISATION

En milliers de DH

	31/12/2016				31/12/2015			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total
ACTIFS FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	495 365			495 365	349 376			349 376
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								
PASSIFS FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	26 355			26 355	23 411			23 411
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 856 411	2 390 356
Comptes et prêts	1 046 894	2 313 765
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	803 445	73 563
TOTAL EN PRINCIPAL	1 850 339	2 387 328
Créances rattachées	6 072	3 028
Provisions	-	-
VALEUR NETTE	1 856 411	2 390 356
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 657 844	2 872 462
Comptes à vue	125 882	156 766
Comptes et avances à terme	4 497 374	2 690 452
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	34 588	25 244

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2016

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	45 699 203	44 961 345	
Créances commerciales	7 076 314	6 252 398	
Autres concours à la clientèle	39 234 341	37 121 607	
Valeurs reçues en pension	60 588	267 287	
Comptes ordinaires débiteurs	3 962 604	5 843 664	
TOTAL EN PRINCIPAL	50 333 827	49 484 956	
Créances rattachées	144 735	101 980	
Provisions	4 779 359	4 625 591	
VALEUR NETTE	45 699 203	44 961 345	
OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL	4 170 940	3 617 845	
Crédit-bail immobilier	1 223 423	1 251 806	
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 745 480	2 154 365	
TOTAL EN PRINCIPAL	3 968 903	3 406 171	
Créances rattachées	546 309	529 763	
Provisions	344 272	318 089	
VALEUR NETTE	4 170 940	3 617 845	
TOTAL	49 870 143	48 579 190	

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
Entreprises	30 307 948	29 555 506	
Dont Grandes Entreprises	19 841 109	17 859 416	
Particuliers et professionnels	18 871 151	18 391 941	
Total en principal	49 179 099	47 947 447	
Créances rattachées	691 044	631 743	
VALEURS NETTES AU BILAN	49 870 143	48 579 190	

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR DURÉE RESTANT À COURIR		En milliers de DH				
	<= 3 MOIS	ENTRE 3 MOIS ET 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	D> 5 ANS	TOTAL	
Prêts et créances émis sur la clientèle	14 038 379	3 765 619	11 418 687	15 993 810	45 216 495	

LOCATIONS FINANCEMENT INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		En milliers de DH				
DURÉE RÉSIDUELLE	INVESTISSEMENT BRUT TOTAL	POUR LE BAILLEUR				
		VALEUR ACTUALISÉE DES PAIEMENTS MINIMAUX À RECEVOIR AU TITRE DE LA LOCATION	PRODUITS FINANCIERS NON ACQUIS	LOYERS CONDITIONNELS COMPTABILISÉS DANS LES PRODUITS	VALEURS RÉSIDUELLES NON GARANTIES REVENANT AU BAILLEUR	CORRECTION DE VALEUR CUMULÉE DES PAIEMENTS MINIMAUX AU TITRE DE LA LOCATION NON RECOUVRABLES
≤ 1 an	143 664	122 799	20 865		6 971	
> 1 an ≤ 5 ans	386 960	330 759	56 201		138 885	
> 5 ans	3 230 892	2 761 649	469 243		61 851	

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
Impôts courants	36 534	125 573	
Impôts différés	86 054	80 497	
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	122 589	206 070	
Impôts courants	11 367	1 585	
Impôts différés	392 374	270 829	
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	403 740	272 414	

CHARGES NETTES DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
Charge d'impôts courants	351 567	231 441	
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	113 062	79 940	
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	464 629	311 381	

TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
Résultat net	432 744	501 048	
Charges d'impôt sur les bénéfices	464 629	311 381	
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	51,8%	38,3%	

ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	14,8%	1,3%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	51,8%	38,3%

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
AUTRES ACTIFS	398 307	421 106
Débiteurs divers	264 823	290 789
Valeurs et emplois divers	130 120	121 903
Autres actifs d'assurance	0	
Autres	3 365	8 414
COMPTES DE RÉGULARISATION	266 639	187 130
Produits à recevoir	36 381	29 404
Charges constatées d'avance	24 452	16 626
Autres comptes de régularisation	205 806	141 100
TOTAL	664 946	608 235

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
AUTRES PASSIFS	755 939	890 207
Opérations diverses sur titres	9 350	5 440
Créditeurs divers	746 589	884 767
Autres Passifs d'assurance	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 066 150	962 883
Charges à payer	171 742	177 671
Produits constatés d'avance	18 967	72 786
Autres comptes de régularisation	875 441	712 426
TOTAL	1 822 089	1 853 090

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	Arval Maroc	48 721	977 946	366 296	16 244
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE	27 468	48 721	977 946	366 296	16 244

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2015	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
Valeur brute	33 110		788				33 898
Amortissements et provisions	9 632					1 186	10 818
VALEUR NETTE AU BILAN	23 478	-	788	-	-	-1 186	23 080

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/2016			31/12/2015		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 732 757	426 146	1 306 611	1 758 585	472 470	1 286 095
Équipement mobilier, installation	485 156	347 558	137 598	513 041	381 767	131 274
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	719 984	437 139	282 845	742 049	481 604	260 445
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 937 897	1 210 843	1 727 054	3 013 655	1 335 841	1 677 814
Logiciels informatiques acquis	465 531	298 746	166 785	524 147	340 116	184 031
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	152 249	2 667	149 582	157 491	2 667	154 824
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	617 780	301 413	316 367	681 638	342 783	338 855

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2016

ÉCARTS D'ACQUISITIONS					En milliers de DH
	31/12/2015	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720				87 720

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT			En milliers de DH
	31/12/2016		31/12/2015
Valeurs données en pension			
Instruments dérivés	26 355		23 411
JUSTE VALEUR AU BILAN	26 355		23 411

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION				En milliers de DH
Par type de risque 31/12/2016	Valeur comptable		Montant nettonnel	
	actifs	passifs		
Capitaux propres				
Change	14 259	26 355		
Crédit				
Matières premières				
TOTAL	14 259	26 355		

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			En milliers de DH
	31/12/2016		31/12/2015
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	6 078 886		5 175 057
Comptes et emprunts	5 556 997		5 140 217
Valeurs données en pension	500 210		
TOTAL EN PRINCIPAL	6 057 207		5 140 217
Dettes rattachées	21 679		34 840
VALEUR AU BILAN	6 078 886		5 175 057
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 683 675		2 918 497
Comptes à Vue créditeurs	141 898		181 745
Comptes et avances à terme	4 508 520		2 711 685
Dettes rattachées	33 257		25 067

VENTILATION DES DETTES PAR DURÉE RESTANT À COURIR						En milliers de DH
	<= 3 MOIS	ENTRE 3 MOIS ET 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	>5ANS	TOTAL	
Dettes envers les établissements de crédit	4 532 259	1 183 736	294 449	46 763	6 057 207	

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE			En milliers de DH
	31/12/2016		31/12/2015
Comptes à vue créditeurs	29 133 084		28 258 820
Comptes d'épargne	8 220 724		8 282 617
Autres dettes envers la clientèle	4 530 577		5 482 824
Valeurs données en pension	283 649		
TOTAL EN PRINCIPAL	42 168 034		42 024 261
Dettes rattachées	30 618		54 460
VALEUR AU BILAN	42 198 652		42 078 721

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE			En milliers de DH
	31/12/2016		31/12/2015
Entreprises	9 169 559		9 150 326
Dont Grandes Entreprises	5 614 995		5 545 721
Particuliers	32 998 475		32 873 935
Total en principal	42 168 034		42 024 261
Créances rattachées	30 618		54 460
VALEURS NETTES AU BILAN	42 198 652		42 078 721

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES			En milliers de DH
	31/12/2016		31/12/2015
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	4 004 896		3 430 808
↳ Titres de créances négociables	4 004 896		3 430 808
↳ Emprunts obligataires			
DETTES SUBORDONNÉES	754 313		754 393
Emprunts subordonnés			
↳ à durée déterminée	754 313		754 393
↳ à durée indéterminée			
TITRES SUBORDONNÉS			
↳ à durée déterminée			
↳ à durée indéterminée			
TOTAL	4 759 209		4 185 201

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de DH

	Solde au 31/12/2015	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 31/12/2016
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	52 090		4 842				56 932
Provision pour engagements sociaux	77 423		8 419	2 949		2 893	85 786
Provision pour litige et garanties de passif	59 324		6 660	8 134			57 850
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	64 470		219 833	41 813		-765	241 725
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	253 307		239 754	52 896		2 128	442 293

MARGE D'INTÉRÊT

En milliers de DH

	31/12/2016			31/12/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 787 826	377 455	2 410 372	2 933 757	393 713	2 540 044
Comptes et prêts / emprunts	2 479 691	292 672	2 187 020	2 673 179	338 532	2 334 647
Opérations de pensions	2 254	11 604	-9 350	605	12 871	-12 266
Opérations de location-financement	305 881	73 179	232 702	259 973	42 310	217 663
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	28 627	55 853	-27 226	24 912	92 151	-67 239
Comptes et prêts / emprunts	26 995	50 586	-23 591	24 912	51 418	-26 506
Opérations de pensions	1 632	5 267	-3 635		40 733	-40 733
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	0	136 554	-136 554	7 575	186 828	-179 254
ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	193 903		193 903	264 585		264 585
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 010 357	569 861	2 440 495	3 230 828	672 692	2 558 136

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	31/12/2016			31/12/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	120 806	68 768	52 038	107 665	61 809	45 856
➤ Avec les établissements de crédit	-	9	-9	-	1	-1
➤ Avec la clientèle	94 720	67 242	27 478	83 815	61 129	22 686
➤ Sur titres	21 220	1 517	19 703	19 637	679	18 958
➤ De change	4 564	-	4 564	3 859	-	3 859
➤ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	302	-	302	354	-	354
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	418 433	935	417 498	421 726	71	421 655
Produits nets de gestion d'OPCVM	50 422	43	50 379	56 717	61	56 656
Produits nets sur moyen de paiement	127 578	10	127 568	127 376	10	127 366
Assurance	69 581	882	68 699	64 020	-	64 020
Autres	170 852	-	170 852	173 613	-	173 613
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	539 239	69 703	469 536	529 391	61 880	467 511

GAINS ET PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
Titres à revenus fixes	21 009	28 700
Titres à revenus variables	0	5 750
Instruments financiers dérivés	-7 452	3 216
Réévaluation des positions de change manuel	146 101	160 663
TOTAL	159 659	198 329

GAINS ET PERTES NETS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
Produits des titres à revenu variable	6 492	10 009
Résultats de cession	32 582	29 027
Plus-value	35 887	29 247
Moins-value	3 305	220
Pertes de valeur des titres à revenu variable	14 113	9 039
Gains ou pertes sur titres à revenu fixe	7 606	1
Gains ou pertes sur produits dérivés		
TOTAL	32 567	29 998

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

En milliers de DH

	31/12/2016			31/12/2015		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple	609	0	609	965	0	965
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits	77 604	125 412	-47 808	69 027	125 615	-56 588
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	78 213	125 412	-47 199	69 992	125 615	-55 623

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2016

PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ DE L'ASSURANCE		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
Primes acquise brutes			Néant
Variation des provisions techniques			
Charges des prestations des contrats			
Charges ou produits nets des cessions en réassurance			
Variation de valeur des actifs supports de contrats en unité de compte			
TOTAL	-	-	

COÛT DU RISQUE		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
DOTATIONS AUX PROVISIONS	-815 027	-1 031 991	
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-735 399	-951 053	
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (Hors risque de taux)			
Provisions engagements par signature	-2 342	-22 222	
Autres provisions pour risques et charges	-77 287	-58 715	
REPRISES DE PROVISIONS	590 947	488 067	
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	556 180	460 367	
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (Hors risque de taux)			
Reprises de provisions engagements par signature			
Reprises des autres provisions pour risques et charges	34 767	27 700	
VARIATION DES PROVISIONS	-359 951	-296 953	
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (Titres à revenus fixes)			
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-17 414	-17 137	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-343 639	-284 453	
Décote sur les crédits restructurés			
Récupérations sur prêts et créances amorties	1 102	4 637	
Pertes sur engagement par signature			
Autres pertes			
COÛT DU RISQUE	-584 032	-840 876	

ENGAGEMENTS DE GARANTIE		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	9 655 487	10 427 154	
D'ordre des établissements de crédit	3 558 368	3 332 292	
D'ordre de la clientèle	6 097 119	7 094 862	
Cautions administratives et fiscales et autres cautions			
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	4 298 649	3 883 163	
Des établissements de crédit	4 298 649	3 883 163	
De l'état et d'autres organismes de garantie	0		

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	8 035 694	6 337 425	
➔ Aux établissements de crédit	19 400		
➔ À la clientèle	8 016 294	6 337 425	
➔ Autre engagements en faveur de la clientèle			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-	
➔ Des établissements de crédit			
➔ De la clientèle			

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2016		En milliers de DH		
Entreprises consolidées par :		Intégration proportionnelle	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS				151 741
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES			27 321	151 741
COMMISSIONS (PRODUITS)				38 797
COMMISSIONS (CHARGES)				18 891
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES				
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES			2 032	25 392
LOYERS REÇUS			1 807	5 104

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2016

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Intégration proportionnelle	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF			
PRÊTS, AVANCES ET TITRES		21 956	4 744 632
Comptes ordinaires		21 956	160 952
Prêts			4 583 680
Titres			
Opération de location financement			
ACTIF DIVERS			15 718
TOTAL			4 760 350
PASSIF			
DÉPÔTS	-	625 000	170 952
Comptes ordinaires			160 952
Autres emprunts		625 000	10 000
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE			
PASSIF DIVERS		8 138	4 589 400
TOTAL		633 138	4 760 352
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE			
ENGAGEMENTS DONNÉS			3 587 773
ENGAGEMENTS REÇUS		-	3 587 773

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES D'EXPLOITATION		-4183
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		-4183
GAINS OU PERTES NETTES SUR AUTRES ACTIFS		

INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ - BILAN AU 31/12/2016

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Total
TOTAL BILAN	55 532 570	3 619 966	5 107 468	23 719	140 929	64 424 652
dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	495 365					495 365
Actifs disponibles à la vente	7 065 598		142 410	11 082	36 370	7 255 460
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 825 292	1 528	29 591			1 856 411
Prêts et créances sur la clientèle	41 411 602	3 565 993	4 862 890	6 310	23 348	49 870 143
Immobilisations corporelles	1 625 576	75	7 428	797	43 938	1 677 814
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 013 565	21 693	4 043 617		11	6 078 886
Dettes envers la clientèle	41 631 759	4 955	561 938			42 198 652
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées	754 313					754 313
Capitaux propres	8 369 137	281 912	36 966	30 568	-25 157	8 693 426

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2016

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement Spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	2 294 106	97 398	56 365	-36	-7 497	159	2 440 495
MARGE SUR COMMISSIONS	401 381	-484	7 248	31 904	49 392	-19 905	469 536
PRODUIT NET BANCAIRE	2 939 339	99 921	61 040	34 136	86 282	-165 660	3 055 058
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 379 301	34 314	6 425	14 220	9 991	-25 474	1 418 777
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	865 851	40 465	21 544	18 334	69 560	-134 626	881 128
RÉSULTAT NET	456 361	39 664	1 436	12 449	54 549	-131 715	432 744
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	455 999	38 635	1 436	12 449	54 549	-131 715	431 353

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/2016	31/12/2015
Capital (en DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	431 353	500 650
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	32	38

NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que des agences établies au Maroc.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle ;
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie ;
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes

rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle) ;

- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière ;
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses
 - 50 % pour les créances douteuses
 - 100 % pour les créances compromises

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PORTEFEUILLE DE TITRES

Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (Titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (Titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement ou titre de participation).

Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats.

Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.

Les titres de propriétés sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Au 31 décembre, aucun titre n'est classé dans la catégorie de titres d'investissement ; en effet, la banque a procédé au reclassement de la totalité de son portefeuille de titres d'investissement en titres de placement afin d'harmoniser la classification des titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, en conformité avec les dispositions de la section 2 "Opération sur titres" du PCEC mis à jour, en vigueur à compter du 01/01/2008.

Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : Valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

NATURE	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

NATURE	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : Bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
Grosse informatique	10 ans
Micro informatique	7 ans

CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base "flat" et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (Wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



BILAN ACTIF		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	2 004 789	1 478 978	
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 666 632	4 899 019	
À vue	1 006 335	2 252 051	
À terme	4 660 297	2 646 968	
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	39 561 789	39 926 298	
Crédits de trésorerie et à la consommation	13 764 058	15 186 261	
Crédits à l'équipement	9 074 145	7 757 719	
Crédits immobiliers	14 769 270	14 432 796	
Autres crédits	1 954 317	2 549 522	
4. CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	826 879	967 545	
5. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	7 850 013	6 908 350	
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 878 971	6 150 392	
Autres titres de créance	964 550	751 048	
Titres de propriété	6 491	6 910	
6. AUTRES ACTIFS	590 953	612 041	
7. TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	
Autres titres de créance	-	-	
8. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	302 830	277 992	
9. CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	-	
10. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	520 340	305 687	
11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	519 778	514 260	
12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 458 045	1 521 559	
TOTAL DE L'ACTIF	59 302 048	57 411 728	

BILAN PASSIF		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0	
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	2 527 085	1 481 589	
À vue	332 089	1 025 070	
À terme	2 194 996	456 519	
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	41 661 641	41 722 736	
Comptes à vue créditeurs	28 998 854	28 049 841	
Comptes d'épargne	8 220 723	8 282 616	
Dépôts à terme	2 752 458	3 987 284	
Autres comptes créditeurs	1 689 606	1 402 996	
4. TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	4 422 312	3 564 325	
Titres de créance négociables	4 422 312	3 564 325	
Emprunts obligataires	0	0	
Autres titres de créance émis	0	0	
5. AUTRES PASSIFS	1 456 593	1 421 206	
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	408 714	265 521	
7. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0	0	
8. SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	0	0	
9. DETTES SUBORDONNÉES	754 313	754 393	
10. ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	0	0	
11. RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	3 284 453	3 284 453	
12. CAPITAL	1 327 929	1 327 929	
13. ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)			
14. REPORT À NOUVEAU (+/-)	3 191 198	3 177 016	
15. RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	0	0	
16. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	267 810	412 561	
TOTAL DU PASSIF	59 302 048	57 411 728	

HORS BILAN		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
ENGAGEMENTS DONNES	21 022 297	18 551 680	
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	425	0	
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 881 696	6 291 719	
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	7 127 992	5 894 926	
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 012 184	6 365 034	
5. Titres achetés à réméré	0	0	
6. Autres titres à livrer	0	0	
ENGAGEMENTS REÇUS	4 135 574	3 625 812	
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0	
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 135 574	3 625 812	
9. Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	0	0	
10. Titres vendus à réméré	0	0	
11. Autres titres à recevoir	0	0	

CRÉANCES SUBORDONNÉES AU 31/12/2016				En milliers de DH		
Créances	MONTANT			DONT ENTREPRISES LIÉES ET APPARENTÉES		
	Brut 1	31/12/N Prov. 2.	Net 3	31/12/N-1 Net 4	31/12/N Net 5	31/12/N-1 Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NÉANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/16 AU 31/12/2016		En milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 738 218	4 013 858	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	173 814	159 578	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 350 894	2 508 092	
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	186 441	261 398	
Produits sur titres de propriété	138 532	121 994	
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	138 619	85 901	
Commissions sur prestations de service	465 575	455 507	
Autres produits bancaires	284 344	421 388	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-897 087	-1 054 622	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-24 842	-62 440	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-313 356	-348 532	
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-146 314	-181 901	
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	-153 271	-109 668	
Autres charges bancaires	-259 304	-352 080	
PRODUIT NET BANCAIRE	2 841 131	2 959 236	
Produits d'exploitation non bancaire	20 076	35 232	
Charges d'exploitation non bancaire	-9 848	-9 912	
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 574 941	-1 526 854	
Charges de personnel	-846 020	-835 247	
Impôts et taxes	-19 630	-26 025	
Charges externes	-504 226	-470 875	
Autres charges générales d'exploitation	-445	-103	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-204 620	-194 603	
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 671 962	-1 460 303	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-975 428	-1 019 010	
Pertes sur créances irrécouvrables	-442 901	-319 800	
Autres dotations aux provisions	-253 634	-121 493	
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	828 386	673 070	
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	700 507	495 855	
Récupérations sur créances amorties	1 102	4 637	
Autres reprises de provisions	126 777	172 578	
RÉSULTAT COURANT	432 842	670 469	
Produits non courants	3 397	10 595	
Charges non courantes	-26 754	-91 181	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	409 485	589 883	
Impôts sur les résultats	-141 674	-177 322	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	267 810	412 561	
TOTAL PRODUITS	4 590 077	4 732 754	
TOTAL CHARGES	-4 322 267	-4 320 193	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	267 810	412 561	

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2016

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/16 AU 31/12/2016

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS		
1 (+) Intérêts et produits assimilés	2 711 149	2 929 067
2 (-) Intérêts et charges assimilées	484 512	592 873
MARGE D'INTÉRÊT	2 226 637	2 336 194
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	138 619	85 901
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	153 271	109 668
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	-14 652	-23 767
5 (+) Commissions perçues	470 139	459 366
6 (-) Commissions servies	68 760	61 801
MARGE SUR COMMISSIONS	401 379	397 565
7 (+) Résultats des opérations sur titres de transaction	21 001	29 870
8 (+) Résultats des opérations sur titres de placement	5 589	17 878
9 (+) Résultats des opérations de change	147 447	161 585
10 (+) Résultats des opérations sur produits dérivés	1 380	4 993
RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	175 397	214 306
11 (+) Divers autres produits bancaires	146 469	129 758
12 (-) Diverses autres charges bancaires	94 098	94 821
PRODUIT NET BANCAIRE	2 841 131	2 959 236
13 (+) Résultats des opérations sur immobilisations financières	13 706	29 315
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	19 902	8 782
15 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	9 847	9 912
16 (-) Charges générales d'exploitation	1 574 941	1 526 854
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 289 950	1 460 566
17 (+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-716 719	-838 318
18 (+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-140 389	48 220
RÉSULTAT COURANT	432 842	670 469
RÉSULTAT NON COURANT	-23 357	-80 586
19 (-) Impôts sur les résultats	141 674	177 322
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	267 810	412 561
II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	267 810	412 561
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	204 620	194 603
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	125	3 518
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	242 823	104 252
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
24 (+) Dotations non courantes	0	10 000
25 (-) Reprises de provisions	-118 643	-171 163
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-3 915	0
27 (+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	3 526	4 183
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	-174	-26 450
29 (+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	1	0
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	596 174	531 505
- Bénéfices distribués	398 379	398 379
AUTOFINANCEMENT	197 795	133 126

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 596 023	3 906 492
2. (+) Récupérations sur créances amorties	1 102	4 637
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	23 992	35 232
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 637 349	-1 984 365
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-9 848	-9 912
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 370 321	-1 332 250
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-141 674	-177 322
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	461 924	442 512
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-767 613	-353 526
9. (+) Créances sur la clientèle	505 174	1 890 264
10. (+) Titres de transaction et de placement	-941 663	1 908 759
11. (+) Autres actifs	21 087	-93 587
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-214 653	-116 035

13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 045 496	-6 111
14. (+) Dépôts de la clientèle	-61 095	-1 292 115
15. (+) Titres de créance émis	857 987	-2 203 716
16. (+) Autres passifs	35 387	-134 263
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	480 108	-400 330
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	942 032	42 183
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	1 674	40 080
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-12 906	-10 500
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-144 782	-184 646
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	138 172	121 634
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-17 842	-33 432
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Variation de dettes subordonnées		
25. (+) Émission d'actions	0	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-398 379	-398 379
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-398 379	-398 379
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III-IV+V)	525 811	-389 628
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 478 978	1 868 606
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 004 789	1 478 978

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2016

En milliers de DH

CRÉANCES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2016	Total au 31/12/2015
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	1 350 761	20 086	36 895	394 494	1 802 236	1 651 418
VALEURS REÇUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
au jour le jour		0	0		0	0
à terme					0	0
PRÊTS DE TRÉSORERIE	0	50 000	1 428 642	468 776	1 947 418	1 738 374
au jour le jour	0	0	31 962	468 776	500 738	1 272 771
à terme	0	50 000	1 396 680	0	1 446 680	465 603
PRÊTS FINANCIERS	0	0	3 158 325	0	3 158 325	2 120 683
AUTRES CRÉANCES	53 445	0	0	0	53 445	53 563
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	115	0	55 842	11	55 967	60 436
TOTAL	1 350 761	123 646	4 679 704	863 281	7 017 392	5 624 474

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2016

En milliers de DH

CRÉANCES	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2016	Total au 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRÉSORERIE	640 404	388	8 766 480	287 200	9 694 472	11 308 081
Comptes à vue débiteurs	62	388	3 744 537	212 235	3 957 222	5 813 264
Créances commerciales sur le Maroc	217		2 300 081	8 003	2 308 301	2 405 632
Crédits à l'exportation			76 899		76 899	90 124
Autres crédits de trésorerie	640 125		2 644 963	66 962	3 352 050	2 999 061
CRÉDITS À LA CONSOMMATION			97 400	3 916 994	4 014 394	3 840 441
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT	2 418 577		6 522 930	73 917	9 015 424	7 715 577
CRÉDITS IMMOBILIERS			1 934 697	12 805 063	14 739 760	14 403 624
AUTRES CRÉDITS	225 684	60 568	16 658		302 910	718 146
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			823 919		823 919	967 545
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	24 437	7	49 650	72 289	146 383	109 052
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	1 171 982	479 425	1 651 407	1 831 376
Créances pré-douteuses			0	0	0	0
Créances douteuses			623 722	206 854	830 576	814 333
Créances compromises			548 261	272 571	820 832	1 017 043
TOTAL	3 309 102	60 963	19 383 716	17 634 888	40 388 669	40 893 842

Commentaires : Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2016

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR AU 31/12/2016

En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs privés		Total au 31/12/2016	Total au 31/12/2015
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété			1 473	3 543	5 016	5 434
TITRES NON COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations		6 774 783		0	6 774 783	6 024 313
Autres titres de créance	917 477	0	0	37 832	37 832	47 290
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	917 477	6 774 783	1 501	42 822	7 736 582	6 774 723

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2016

En milliers de DH

TITRES	Valeurs comptable brute	Valeur Actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations	485 213	485 213	461 600	-	-	-
Autres titres de créance	431 075	431 075	407 700	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	54 138	54 138	53 900	-	-	-
Titres de propriété	0	0	0	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations	7 266 891	7 251 370	7 072 613	-	15 521	15 521
Autres titres de créance	6 350 746	6 343 708	6 164 241	-	7 038	7 038
Titres de propriété	37 832	37 832	37 840	-	-	-
Autres titres de créance	863 483	863 339	855 704	-	144	144
Titres de propriété	14 830	6 491	14 828	-	8 339	8 339
TITRES D'INVESTISSEMENT						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 752 104	7 736 583	7 534 213	-	15 521	15 521

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2016

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice
PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES									
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2016	210 859	24 449	22 609
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	55 454	31/12/2016	62 584	1 576	33 739
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2016	35 926	29 087	20 000
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	3 889	31/12/2016	3 110	-850	
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2016	13 692	12 774	14 500
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2016	5 722	-412	
BMCI FONDS	Gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2016	1 945	-4	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2016	27 827	27 530	24 500
BMCI DEVELOPPEMENT	Prise de participation	300	100%	300	0	31/12/2016	-1 897	-88	
BMCI INSTICROISSANCE		1 000	0%	500	500				
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	294	31/12/2016	270	-68	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	24 732	31/12/2016	82 413	48 721	11 783
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2016	-41 861	-1 763	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS									
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2014	169 112	40 260	9 100
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2015	13 045	-594	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2016	42 158	6 737	583
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2014	24 134	4 619	217
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2015	42 373	7 895	990
BNP PARIBAS MED BUSINESS Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/2016	27 929	3 838	0
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	30/06/2016	616 178	33 570	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2015	501 442	25 397	287
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530	31/12/2015	28 996	-4 494	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		10 000	31/12/2015	52 982	-410	
Divers				2 650	2 650				224
TOTAL					302 830				138 532

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2016

En milliers de DH

DETTES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2016	Total au 31/12/2015
	Bank Al-Maghrib service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		12 493	4 801	231 629	248 922	220 265
VALEURS DONNÉES EN PENSION	500 210	0	0	0	500 210	0
Au jour le jour	0				0	0
À terme	500 210		0		500 210	0
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	200 000	0	500 738	748 416	1 449 154	991 436
Au jour le jour				66 500	66 500	791 436
À terme	200 000		500 738	681 916	1 382 654	200 000
EMPRUNTS FINANCIERS	0		8 202	0	8 202	8 202
AUTRES DETTES		306 113	131		306 244	237 765
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	1 294	0	13 009	49	14 352	23 920
TOTAL	701 503	318 606	526 881	980 094	2 527 085	1 481 589

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2016

En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2016	Total au 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	281 835	400 760	8 841 441	19 078 344	28 602 380	27 948 709
COMPTE D'ÉPARGNE	0	0	0	8 220 724	8 220 724	8 282 617
DÉPÔTS À TERME	0	0	567 105	2 159 697	2 726 802	3 942 308
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	7 432	322 549	1 489 110	262 990	2 082 081	1 495 419
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	19	45	3 568	26 023	29 655	53 684
TOTAL	289 286	723 354	10 901 224	29 747 777	41 661 641	41 722 736

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

VALEURS ET SURETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31/12/2016

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Hypothèques	25 836 323		
Autres valeurs et sûretés réelles	27 072 238		
TOTAL	52 908 561		-
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	0		
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	561 700	BDT donnés en garantie CDG	561 700
TOTAL	561 700		561 700

TITRES DE CRÉANCE EMIS AU 31/12/2016

En milliers de DH

Nature titres	Date de jouissance	Date d'échéance	CARACTERISTIQUES		Mode de remboursement	Montant ⁽¹⁾	Dont entreprises liées	Dont autres apparentés	Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal					
Certificats de dépôt	26/01/2016	01/02/2017	100	2,95		121 100			
Certificats de dépôt	05/04/2016	04/04/2017	100	2,7		112 800			
Certificats de dépôt	29/04/2016	28/04/2017	100	2,5		48 100			
Certificats de dépôt	30/05/2016	29/05/2017	100	2,45		47 100			
Certificats de dépôt	29/07/2016	28/07/2017	100	2,55		223 700			
Certificats de dépôt	27/09/2016	02/11/2017	100	2,6		236 500			
Certificats de dépôt	27/10/2016	02/11/2017	100	2,5		26 100			
Certificats de dépôt	28/11/2016	04/12/2017	100	2,55		124 500			
Certificats de dépôt	29/12/2016	02/01/2018	100	2,55		118 400			
Certificats de dépôt	26/06/2015	26/05/2017	100	3,5		65 600			
Certificats de dépôt	05/01/2016	05/12/2017	100	3,25		211 800			
Certificats de dépôt	23/02/2016	01/03/2017	100	2,85		45 500			
Certificats de dépôt	24/08/2016	05/09/2017	100	2,55		178 900			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		100 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		20 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		4 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		14 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		6 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		150 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		5 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		2 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		2 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		20 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		25 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		25 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		40 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		60 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		100 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		100 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		30 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		20 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		40 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	22/05/2015	22/05/2022	100	3,5		6 000			
Certificats de dépôt	06/07/2015	06/06/2017	100	3,5		85 500			
Certificats de dépôt	23/02/2016	01/02/2018	100	3,15		64 800			
Certificats de dépôt	03/04/2015	03/03/2017	100	3,75		56 000			
Certificats de dépôt	16/04/2015	16/03/2017	100	3,75		59 000			
Certificats de dépôt	12/06/2015	12/05/2017	100	3,5		99 500			
Certificats de dépôt	28/09/2015	01/09/2017	100	3,75		15 000			
Certificats de dépôt	30/10/2015	02/10/2017	100	3,25		68 900			
Certificats de dépôt	15/12/2015	01/12/2017	100	3,25		63 500			
Certificats de dépôt	29/09/2016	10/02/2017	100	2,4		50 000			
Certificats de dépôt	29/09/2016	10/02/2017	100	2,4		70 000			
Certificats de dépôt	29/09/2016	10/02/2017	100	2,4		80 000			
Certificats de dépôt	29/09/2016	10/02/2017	100	2,4		100 000			
Certificats de dépôt	29/09/2016	10/02/2017	100	2,4		200 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		30 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		50 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		50 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		60 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		1 500			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		4 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		3 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		8 500			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		50 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		57 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		40 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		76 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		222 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		5 000			
Certificats de dépôt	02/03/2015	02/03/2017	100	Tx révisable		60 874			
Certificats de dépôt	30/03/2015	30/03/2017	100	Tx révisable		11 000			
Certificats de dépôt	05/10/2015	05/10/2016	100	Tx révisable		24 484			
Certificats de dépôt	01/02/2016	01/02/2018	100	Tx révisable		13 056			
Certificats de dépôt	22/02/2016	22/02/2018	100	Tx révisable		23 882			
Certificats de dépôt	31/10/2016	31/10/2019	100	Tx révisable		16 901			
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100	Tx révisable		8 989			
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100	Tx révisable		8 989			
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100	Tx révisable		26 967			
Certificats de dépôt	30/05/2016	30/05/2018	100	Tx révisable		58 688			
Certificats de dépôt	29/08/2016	29/08/2018	100	Tx révisable		11 322			
Certificats de dépôt	06/12/2016	06/12/2018	100	Tx révisable		15 693			
TOTAL						4 359 145			

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 63 167 KDH

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2016

En milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice ⁽¹⁾	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice ⁽¹⁾	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	744 691	55 304	-4 600	804 595	230 431	54 386	0	284 817	519 778
Droit au bail	152 249	664	-4 600	157 513	2 667	0	0	2 667	154 845
Immobilisations en recherche et développement	0			0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	592 442	54 641	0	647 082	227 763	54 386	0	282 149	364 933
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 869 506	89 478	13 401	2 945 584	1 347 948	141 075	1 483	1 487 539	1 458 045
Immeubles d'exploitation	1 646 547	12 360	-13 152	1 672 059	565 153	62 439	1 483	626 109	1 045 951
Terrain d'exploitation	29 293	0		29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation - Bureaux	1 576 014	11 683	-13 152	1 600 849	544 985	60 785	1 483	604 286	996 563
Immeubles d'exploitation - Logements de fonction	41 240	678		41 917	20 168	1 654	0	21 822	20 095
Mobilier et matériel d'exploitation	468 900	27 100	-159	496 159	335 258	32 880	0	368 138	128 021
Mobilier de bureau d'exploitation	158 391	5 167	-81	163 638	120 431	7 955	0	128 386	35 253
Matériel de bureau d'exploitation	51 392	3 513	-79	54 984	45 563	2 952	0	48 515	6 468
Matériel informatique	259 064	18 420	0	277 484	169 210	21 973	0	191 183	86 300
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	662 210	19 714	-25	681 949	435 671	44 238	0	479 909	202 040
Immobilisations corporelles hors exploitation	36 657	1 257	0	37 915	11 866	1 518	0	13 384	24 531
Terrains hors exploitation	1 500			1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	31 610	788		32 398	9 632	1 186	0	10 818	21 580
Mobilier et matériel hors exploitation	3 547	469		4 017	2 234	332	0	2 566	1 451
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	55 192	28 047	26 737	57 502	0	0	0	0	57 502
TOTAL	3 614 197	144 782	8 801	3 750 179	1 578 378	195 461	1 483	1 772 356	1 977 823

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties et transferts des immobilisations

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2016

En milliers de DH

NATURE	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
Droit au bail	3 500	0	3 500	0		-3 500
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	33	7	26	0		-26
Logiciel informatique			0	0	0	0
Immeubles exploitation bureau	3 812	1 477	2 335	6 251	3 915	0
Immeubles hors exploitation						
Terrain d'exploitation						
Agencement Aménagement et Installation						
Mobilier de bureau						
Matériel roulant						
Matériel roulant de fonction						
Matériel de bureau						
Immeubles exploitation logement de fonction						
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
Aménagement nouveaux locaux						
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
Matériel Informatique (GAB & TPE)						
Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)						
Télécommunications						
Mobilier logement de fonction						
Terrain hors exploitation						
TOTAL GÉNÉRAL	7 345	1 483	5 862	6 251	3 915	-3 526

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2016

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/16 AU 31/12/2016

En milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice	
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice sorties	Reprises de provisions		Cumul des provisions
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL	495 525	375 246	111 001	759 770	150 824	239 182	622	1 135	248	520 340
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORÉES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	489 128	371 111	109 248	750 991	149 568	235 410	-	-	-	515 581
➤ Crédit-bail mobilier en cours	248	480	248	480	-	-	-	-	-	480
➤ Crédit-bail mobilier loué	488 880	370 630	108 999	750 511	149 568	235 410	-	-	-	515 101
➤ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER										
➤ Crédit-bail immobilier en cours										
➤ Crédit-bail immobilier loué										
➤ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS	1 946	481		2 427						2 427
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	4 451	3 654	1 753	6 352	1 257	3 772	622	1 135	248	2 332
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	495 525	375 246	111 001	759 770	150 824	239 182	622	1 135	248	520 340

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	21 022 297	18 551 680
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	425	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	425	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	7 881 696	6 291 719
Crédits documentaires import	2 574 200	2 952 104
Acceptations ou engagements de payer	1 042 479	855 835
Ouvertures de crédits confirmés	203 168	195 519
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	4 061 850	2 288 261
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	7 127 992	5 894 926
Crédits documentaires export confirmés	24 453	32 022
Acceptations ou engagements de payer	10 719	10 578
Garanties de crédits donnés	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	7 092 820	5 852 326
Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 012 184	6 365 034
Garanties de crédits donnés		
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 583 941	3 836 594
Autres cautions et garanties donnés	2 428 243	2 528 440
Engagements en souffrance		
AUTRES TITRES À LIVRER	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	4 135 574	3 625 812
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 135 574	3 625 812
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	4 135 574	3 625 812
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
AUTRES TITRES À RECEVOIR	-	-

COMMISSIONS AU 31/12/2016

En milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERÇUES :	470 139
Sur opérations de change	4 564
Sur opérations sur titres	4 941
Sur engagements sur titres	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	34 754
Sur moyens de paiement	127 880
Sur activités de conseil et d'assistance	26 677
Sur ventes de produits d'assurances	24 838
Commissions de fonctionnement de compte	31 444
Commissions sur prestations de service sur crédit	50 881
Sur autres prestations de service	164 161
COMMISSIONS VERSÉES :	68 760
Sur opérations de change	-
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	44 392
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	24 368

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2016	31/12/2015
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	13 225	5 095
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	4 498	3 319
DÉBITEURS DIVERS	165 200	259 111
Sommes dues par l'État	141 266	212 242
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	2 168	1 650
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	21 767	45 219
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	130 120	121 902
COMPTES DE RÉGULARISATION	277 910	222 614
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	2 682	3 665
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	21 141	30 522
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	9 181
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	50 894	68 104
Autres comptes de régularisation	203 193	111 141
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	1	1
TOTAL	590 953	612 041

CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2015	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2016
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	3 284 453	0		3 284 453
Réserve légale	132 793	0		132 793
Autres réserves	366 714	0		366 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0		1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	3 177 016	14 183	0	3 191 198
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2015	412 561			
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2016	0			267 810
TOTAL	8 201 958			8 071 390

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2016

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS		En milliers de DH	
PASSIF	31/12/2016	31/12/2015	
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	15 566	5 911	
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	9 350	5 441	
CRÉDITEURS DIVERS	555 177	511 088	
Sommes dues à l'État	140 761	204 489	
Sommes dues aux organismes de prévoyance	34 431	38 194	
Sommes diverses dues au personnel	42	-	
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 569	1 522	
Fournisseurs de biens et services	19 378	35 806	
Divers autres créditeurs	358 995	231 077	
COMPTES DE RÉGULARISATION	876 501	898 766	
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	
Comptes d'écarts sur devises et titres	493	32	
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	512 779	699 027	
Charges à payer et produits constatés d'avance	176 006	136 946	
Autres comptes de régularisation	-	-	
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	187 223	62 761	
TOTAL	1 456 593	1 421 206	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ AU 31/12/2016		En milliers de DH	
Catégorie des titres	Produits percus		
Titres de participation	10 601		
Participations dans les entreprises liées	127 930		
Titres de l'activité de portefeuille	0		
Emplois assimilés	0		
TOTAL	138 532		

ENGAGEMENTS SUR TITRES AU 31/12/2016		En milliers de DH	
Engagements donnés	Montant		
Titres achetés à réméré	NÉANT		
Autres titres à livrer	NÉANT		
Engagements reçus	Montant		
Titres vendus à réméré	NÉANT		
Autres titres à recevoir	NÉANT		

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 31/12/2016		En milliers de DH	
Bilan	Montant		
ACTIF :	2 621 677		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	6 611		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 920 215		
Créances sur la clientèle	7 384		
Titres de transaction et de placement et investissement	83 090		
Autres actifs	548 923		
Titres de participation et emplois assimilés	55 454		
Créances subordonnées	-		
Immobilisations données en crédit-bail et location	-		
Immobilisations incorporelles et corporelles	-		
PASSIF :	2 621 677		
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 368 832		
Dépôts de la clientèle	1 187 517		
Titres de créance émis	-		
Autres passifs	65 328		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-		
Dettes subordonnées	-		
HORS BILAN :	9 473 203		
Engagements donnés	21 308		
Engagements reçus	-		

PROVISIONS DU 01/01/2016 AU 31/12/2016						En milliers de DH	
PROVISIONS	Encours 31/12/2015	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2016		
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF SUR :	4 462 304	983 152	714 225	-2 722	4 728 508		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	155	-	-	-	155		
Créances sur la clientèle	4 428 833	974 805	699 372	-2 722	4 701 545		
Titres de placement	7 979	7 599	60	0	15 517		
Titres de participation et emplois assimilés	21 562	125	13 657	-	8 030		
Autres titres de participations	2 608	0	0	0	2 608		
Immobilisations en crédit-bail et en location	761	622	1 135	-	248		
Autres actifs	406	-	-	-	406		

PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	265 521	253 090	109 134	762	408 714
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	50 149	0	0	0	50 149
Provisions pour risques de change	24				24
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4 670	2 567	0	0	7 237
Provisions pour risques généraux et charges	210 678	250 523	109 134	762	351 304
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions réglementées	0	0	0		0
TOTAL	4 727 824	1 236 241	823 359	-1 960	5 137 222

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

En milliers de DH

Titres	— OPÉRATIONS DE COUVERTURE —		— AUTRES OPÉRATIONS —	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	2 774 316	3 893 171		
Devises à recevoir	779 775	1 404 109		
Dirhams à livrer	558 546	1 181 660		
Devises à livrer	834 991	775 532		
Dirhams à recevoir	601 005	531 869		
Dont swaps financiers de devises				
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	1 179	9 365		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	1 179	9 365		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	2 775 495	3 902 536		

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31/12/2016

En milliers de DH

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	Total
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 106 198	1 172 434	536 476	1 935 873	354 762	5 105 743
Créances sur la clientèle	5 200 587	3 452 572	1 389 208	7 875 075	16 424 416	34 341 858
Titres de créance	79 701	367 595	952 739	4 433 691	1 903 546	7 737 272
Créances subordonnées						0
Crédit-bail et assimilé	106	3	3 769	246 698	19 060	269 636
TOTAL	6 386 592	4 992 604	2 882 192	14 491 337	18 701 784	47 454 509
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 504 322	245 042	200 000	0	8 202	1 957 566
Dettes envers la clientèle	1 118 558	812 905	1 073 988	5 000	0	3 010 451
Titres de créance émis	0	1 557 412	2 612 533	183 200	6 000	4 359 145
Emprunts subordonnées					750 000	750 000
TOTAL	2 622 880	2 615 359	3 886 521	188 200	764 202	10 077 162

MARGE D'INTÉRÊT AU 31/12/2016

En milliers de DH

CAPITAUX MOYENS	Montant	Taux de rendement moyen	Coût moyen
Encours moyens des emplois	41 496 217	5,58%	
Encours moyens des ressources	41 029 520		1,09%

INTÉRÊTS	Montant 31/12/2016	Dont montant relatif aux exercices précédent	Montant 31/12/2015	Variation due à l'évolution du taux	Variation due à l'évolution des volumes
INTÉRÊTS PERÇUS	2 314 979		2 424 925		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur créances subordonnées					
INTÉRÊTS VERSÉS	448 346		529 993		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur dettes subordonnées					

Les encours moyens et intérêts 2016 concernent uniquement les volumes de la clientèle y compris les Sociétés de crédit à la consommation (hors créances compromises)

COMMISSIONS	Montant 31/12/2016	Dont montant relatif aux exercices précédents
Commissions perçues sur engagements de financement donnés	29 750	
Commissions perçues sur engagements de garantie donnés	82 848	
Commissions versées sur engagements de financement reçus	0	
Commissions versées sur engagements de garantie reçus	1 768	

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2016

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ AU 31/12/2016		En milliers de DH
	Montant	
Produits et charges		
PRODUITS	271 842	
Gains sur les titres de transaction	98 554	
Plus value de cession sur titres de placement	14 447	
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	60	
Gains sur les produits dérivés	3 792	
Gains sur les opérations de change	154 988	
CHARGES	96 446	
Pertes sur les titres de transaction	77 553	
Moins value de cession sur titres de placement	1 759	
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	7 180	
Pertes sur les produits dérivés	2 412	
Pertes sur opérations de change	7 542	
RÉSULTAT	175 397	

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31/12/2016		En milliers de DH
	MONTANT	
CHARGES		
CHARGES DE PERSONNEL	846 020	
Commentaires		
Dont salaires et appointements	499 508	
Dont primes et gratifications	93 241	
Dont charges d'assurances sociales	149 777	
Dont charges de retraite	7 914	
Dont charges de formation	17 073	
Dont autres charges de personnel	78 507	
IMPÔTS ET TAXES	19 630	
Commentaires		
Taxe urbaine et taxe d'édilité	3 160	
Patente	14 972	
Droits d'enregistrements	0	
Timbres fiscaux et formules timbrées	2	
Taxe sur les véhicules	0	
Autres impôts, taxe et droits assimilés	1 497	
CHARGES EXTERNES	504 226	
Commentaires		
Dont loyers de crédit-bail et de location	71 457	
Dont frais d'entretien et de réparation	77 722	
Dont rémunérations d'intermédiaire et honoraires	97 485	
Prime d'assurance	3 648	
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	23 764	
Dont transports et déplacements	46 751	
Missions et réceptions	10 793	
Dont publicités et publications	53 385	
Frais postaux et télécommunications	83 875	
Frais de recherche et de documentation	591	
Frais de conseils et d'assemblée	858	
Dons et cotisations	5 590	
Fournitures de bureau et imprimés	6 937	
Dont autres charges externes	21 370	
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	445	
Commentaires		
Dont pénalités et débits	445	
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	0	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	204 620	
Commentaires		

AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2016

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	25 040
Autres produits bancaires	284 344
Autres charges bancaires	259 304
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	98 554
Dont plus-values de cession sur BDT	14 447
Dont produits sur engagements sur titres	0
Dont produits sur engagements sur produits dérivés	3 792
Dont produits sur opérations de change	159 553
Dont divers autres produits bancaires	7 937
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	60
Dont pertes sur titres de transaction	77 553
Dont moins-values de cession sur BDT	1 759
Dont charges sur moyens de paiement	44 392
Dont autres charges sur prestations de service	24 368
Dont charges sur engagements de titres	0
Dont charges sur produits dérivés	2 412
Dont pertes sur opérations de change	7 542
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	82 279
Dont dotations aux prov depreciait des titres de placement	7 180
Diverses charges bancaires	11 819
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	20 076
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	9 848
Commentaires	
PRODUITS	
➤ dont produits sur valeurs et emplois divers	0
➤ dont plus-values de cession sur immobilisations financières	174
➤ dont plus-values de cession sur immobilisations incorp et corporelles	3 915
➤ dont produits accessoires	609
➤ dont autres produits d'exploitation non bancaire	15 377
CHARGES	
➤ dont autres charges sur valeurs et emplois divers	6 321
➤ dont moins-values de cession sur immobilisations	3 527
AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 671 962
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	975 428
Dont pertes sur créances irrécouvrables	442 901
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	125
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	0
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	253 090
Dont dotations aux provisions réglementées	0
Dont dotations aux autres provisions	418
AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	828 386
Commentaires	
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	700 507
Dont récupérations sur créances amorties	1 102
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	13 657
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	0
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	113 119
Dont reprise de provisions réglementées	0
Dont reprise des autres provisions	0
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	3 397
CHARGES NON COURANTES	26 754

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2016

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2016					En nombre
MONTANT DU CAPITAL (EN MILLIERS)					1 327 929
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT ET NON APPELÉ					-
VALEUR NOMINALE DES TITRES					100 DH
Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %	
		Exercice précédent	Exercice actuel		
1	2	3	4	5	
BNP Paribas IRB Participations	1, BD Haussmann 75009 - Paris - France	8 862 017	8 862 017	66,74%	
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II - Casablanca	1 138 174	1 181 616	8,90%	
ATLANTA	181, Bd d'Anfa - Casablanca	555 750	638 199	4,81%	
SANAD	181, Bd d'Anfa - Casablanca	477 487	477 487	3,60%	
Divers actionnaires		2 245 858	2 119 967	15,96%	
TOTAL		13 279 286	13 279 286	100,00%	

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE AU 31/12/2016				En milliers de DH
MONTANT		MONTANT		
A- ORIGINE DES RÉSULTATS AFFECTÉS (AGO DU 27 MAI 2016)		B- AFFECTATION DES RÉSULTATS		
Report à nouveau	3 177 016	Réserve légale		0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes		398 379
Résultat net de l'exercice	412 561	Autres affectations		0
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau		3 191 198
Autres prélèvements	0			
TOTAL A	3 589 577	TOTAL B		3 589 577

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE AU 31/12/2016				En milliers de DH
MONTANT GLOBAL DES RISQUES		MONTANT DES RISQUES DÉPASSANT 10% DES FONDS PROPRES		
Nombre		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
8	14 384 958	9 964 637	4 420 321	0

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PÔLE D'ACTIVITÉ AU 31/12/2016						En milliers de DH
	Activité I	Activité II	Activité III	Activité IV	Total	
PRODUIT NET BANCAIRE						2 841 131
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION						1 289 950
RÉSULTAT AVANT IMPÔT						409 485

Commentaires : Le système d'information actuel de la banque ne permet pas le découpage des résultats par activité. Cette analyse serait faisable dans le cadre du nouveau système d'information en cours de déploiement au sein de la banque.

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS AU 31/12/2016					En milliers de DH
Titres	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS		
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	
Titres dont l'établissement est dépositaire			63 317 907	58 834 729	
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion					
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'établissement est dépositaire			13 317 913	12 711 121	
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion					
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire					
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion					

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31/12/2016		En milliers de DH
I. DATATION		
Date de clôture ⁽¹⁾		31 décembre 2016
Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾		10 mars 2017

- (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE			Indications des événements
Dates			
		Favorables	Néant
		Défavorables	Néant

DETTES SUBORDONNÉES AU 31/12/2016										En milliers de DH
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt			Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
	Cours	Taux					Montant 31/12/2015	Montant 31/12/2016	Montant 31/12/2015	Montant 31/12/2016
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000				
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la Bourse de Casablanca	255 000				
MAD	225 000	100	3,35%	10	Subordination classique	225 000			27 800	27 800
TOTAL	750 000					750 000	0	0	27 800	27 800

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2016

En milliers de DH

INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	267 810	
Perte nette		
RÉINTEGRATIONS FISCALES	383 345	
1. Courantes	7 751	
Cardeaux à la clientèle	2 172	
Redevances et locations non déductibles	266	
Pénalités et amendes	445	
Dons, subventions et cotisations	533	
Sponsoring & Mécénat culturel	4 336	
Frais de réception et événements exceptionnels	0	
Charges du personnel non déductibles	0	
2. Non courantes	375 593	
IS	141 674	
Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	14 447	
Charges non courantes	4 853	
Provision pour risque généraux	212 014	
Charges sur exercice antérieurs	2 605	
DÉDUCTIONS FISCALES		268 251
1. Courantes		138 172
Dividendes		138 172
2. Non courantes		130 080
Reprise de provision pour investissement		0
Reprise de provision pour risques et charges et autres		130 080
TOTAL	651 155	268 251
RÉSULTAT BRUT FISCAL	Montant	
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		382 904
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) ⁽¹⁾	0	
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		382 904
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER	0	
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31/12/2016

En milliers de DH

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

COMPTES DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2016

En nombre

	31/12/2016	31/12/2015
Comptes courants	55 739	55 678
Comptes chèques des marocains résident à l'étranger	103 200	96 688
Autres comptes chèques	463 131	411 546
Comptes d'affacturage	695	697
Comptes d'épargne	289 535	290 362
Comptes à terme	2 228	2 274
Bons de caisse	192	184
Autres comptes de dépôts	59 617	35 092

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2016

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31/12/2016

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	8 825 703	8 956 351	8 940 740
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	2 841 131	2 959 236	3 082 544
2- Résultat avant impôts	409 485	589 883	750 677
3- Impôts sur les résultats	141 674	177 322	289 541
4- Bénéfices distribués	398 379	398 379	398 365
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	14 182	62 757	205 780
RÉSULTAT PAR TITRE (EN DIRHAMS)			
Résultat net par action ou part sociale	20,17	31,07	34,73
Bénéfice distribué par action ou part sociale	50	30	30
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	809 331	799 988	788 554
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 171	3 134	3 147

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31/12/2016

En milliers de DH

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	432 842
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	7 751
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	138 172
Résultat courant théoriquement imposable (=)	302 421
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	111 896
Résultat courant après impôts (-)	190 525
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NÉANT

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE AU 31/12/2016

En milliers de DH

NATURE	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE	DÉCLARATIONS TVA DE L'EXERCICE	SOLDE FIN D'EXERCICE
	1	2	3	4
A. TVA Colléctée	30 508	342 119	343 660	28 966
- Tva collectée	29 991	332 875	334 232	28 634
- Tva collectée sur DAT	517	9 244	9 429	332
B. TVA Récupérable	22 201	175 766	177 315	20 652
- Sur charges	15 258	91 122	96 169	10 211
- Sur immobilisations	6 943	84 645	81 146	10 442
B. TVA due ou crédit de	8 307	166 352	166 346	8 314
- TVA = (A - B)				

PASSIF ÉVENTUEL

PASSIF ÉVENTUEL

Conformément à la législation fiscale au Maroc, les déclarations fiscales de la Banque Marocaine pour le commerce et l'industrie (BMCI) au titre de l'impôt sur les Sociétés (IS), celles relatives à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et celles établies au titre de l'impôt sur le Revenu (IR), ainsi que les déclarations liées à la CNSS, peuvent faire l'objet d'un contrôle qui peut donner lieu à d'éventuels redressements.

À noter que la BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2016 d'un contrôle de l'Administration Fiscale portant sur les exercices 2012 à 2015 inclus, couvrant l'impôt sur les sociétés au titre des provisions, l'impôt sur le revenu et la taxe sur la valeur ajoutée. Ce contrôle a connu un dénouement en date du 08 mars 2017 sans impact significatif sur les comptes de la banque eu égard aux provisions constituées au 31 décembre 2016.

RÉMUNÉRATION ET ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES DIRIGEANTS AU 31/12/2016

En milliers de DH

	ORGANE D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION
Montant des rémunérations allouées	12 143
Crédits par décaissement	20 184
Montant des engagements de garantie donnés	
Engagements de retraite pour membres actuels	
Engagements de retraite pour anciens membres	

EFFECTIFS AU 31/12/2016

En nombre

EFFECTIFS	31/12/2016	31/12/2015
Effectifs rémunérés	3 164	3 147
Effectifs utilisés	3 068	3 022
Effectifs équivalent plein temps	3 068	3 022
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 375	1 497
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 693	1 525
Cadres (équivalent plein temps)	1 170	1 179
Employés (équivalent plein temps)	1 898	1 843
dont effectifs employés à l'étranger	0	0

RÉSEAU AU 31/12/2016

En nombre

RÉSEAU	31/12/2016	31/12/2015
Guichets permanents	375	375
Guichets périodiques	1	0
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	414	415
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	0	0

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ÉTABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES IFRS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE

Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des deux exercices 2016 et 2015. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que l'exercice 2014 est consultable dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mars 2016 sous le numéro D.16-0126.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016	En millions d'Euros	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015
ACTIF		
Caisse, banques centrales	160 400	134 547
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres de transaction	123 679	133 500
Prêts et opérations de pensions	152 242	131 783
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	87 644	83 076
Instruments financiers dérivés	328 162	336 624
Instruments financiers dérivés de couverture	18 133	18 063
Actifs financiers disponibles à la vente	267 559	258 933
Prêts et créances sur les établissements de crédit	47 411	43 427
Prêts et créances sur la clientèle	712 233	682 497
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 664	4 555
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	6 100	7 757
Actifs d'impôts courants et différés	7 966	7 865
Comptes de régularisation et actifs divers	115 967	108 018
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 910	6 896
Immuebles de placement	1 911	1 639
Immobilisations corporelles	22 523	21 593
Immobilisations incorporelles	3 239	3 104
Écarts d'acquisition	10 216	10 316
TOTAL ACTIF	2 076 959	1 994 193
DETTES		
Banques centrales	233	2 385
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres de transaction	70 326	82 544
Emprunts et opérations de pensions	183 206	156 771
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	54 076	53 118
Instruments financiers dérivés	318 740	325 828
Instruments financiers dérivés de couverture	19 626	21 068
Dettes envers les établissements de crédit	75 660	84 146
Dettes envers la clientèle	765 953	700 309
Dettes représentées par un titre	153 422	159 447
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 202	3 946
Passifs d'impôts courants et différés	3 087	2 993
Comptes de régularisation et passifs divers	99 407	88 629
Provisions techniques des sociétés d'assurance	193 626	185 043
Provisions pour risques et charges	11 801	11 345
Dettes subordonnées	18 374	16 544
TOTAL DETTES	1 971 739	1 894 116
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	86 794	82 839
Résultat de la période, part du Groupe	7 702	6 694
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	94 496	89 533
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	6 169	6 736
TOTAL PART DU GROUPE	100 665	96 269
Réserves et résultat des minoritaires	4 460	3 691
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	95	117
TOTAL INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 555	3 808
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	105 220	100 077
TOTAL PASSIF	2 076 959	1 994 193

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ÉTABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES IFRS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016

	En millions d'Euros	
	Exercice 2016	Exercice 2015
Intérêts et produits assimilés	40 894	41 381
Intérêts et charges assimilés	(18 518)	(18 828)
Commissions (produits)	12 765	13 335
Commissions (charges)	(5 563)	(5 720)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	6 189	6 054
Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché	2 211	1 485
Produits des autres activités	36 532	38 289
Charges des autres activités	(31 099)	(33 058)
PRODUIT NET BANCAIRE	43 411	42 938
Frais de personnel	(16 402)	(16 061)
Autres charges générales d'exploitation	(11 279)	(11 539)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 697)	(1 654)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14 033	13 684
Coût du risque	(3 262)	(3 797)
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des États-Unis	-	(100)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10 771	9 787
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	633	589
Gains nets sur autres actifs immobilisés	(12)	996
Écarts d'acquisition	(182)	(993)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	11 210	10 379
Impôt sur les bénéfices	(3 095)	(3 335)
RÉSULTAT NET	8 115	7 044
dont intérêts minoritaires	413	350
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	7 702	6 694
Résultat par action	6,00	5,14
Résultat dilué par action	6,00	5,13

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2016

	En millions d'Euros	
	Exercice 2016	Exercice 2015
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	11 210	10 379
Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors résultat	12 474	18 354
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 444	3 764
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	155	989
Dotations nettes aux provisions	10 241	12 662
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(633)	(589)
Charges (produits) nets des activités d'investissement	56	(889)
Charges nettes des activités de financement	1 232	2 545
Autres mouvements	(3 021)	(128)
Augmentation (diminution) nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	1 977	(8 408)
Diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	(19 515)	(7 121)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec la clientèle	25 749	(1 780)
Augmentation nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	3 045	7 021
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(5 163)	(4 153)
Impôts versés	(2 139)	(2 375)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	25 661	20 325
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	468	150
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 485)	(1 756)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 017)	(1 606)
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(1 834)	(645)
Diminution de trésorerie provenant des autres activités de financement	(2 608)	(5 069)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(4 442)	(5 714)
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉS	2 587	8 176
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	22 789	21 181
Solde des comptes de trésorerie et assimilés à l'ouverture de la période	133 174	111 993
Comptes actifs de caisse, banques centrales	134 547	117 473
Comptes passifs de banques centrales	(2 385)	(1 680)
Prêts à vue aux établissements de crédit	9 346	7 924
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(8 527)	(11 618)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilés	193	(106)
Solde des comptes de trésorerie et assimilés à la clôture de la période	155 963	133 174
Comptes actifs de caisse, banques centrales	160 400	134 547
Comptes passifs de banques centrales	(233)	(2 385)
Prêts à vue aux établissements de crédit	6 513	9 346
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(10 775)	(8 527)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilés	58	193
AUGMENTATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉS	22 789	21 181

AUX ACTIONNAIRES DE
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE "BMCI"

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **8.825.703 KMAD**, dont un bénéfice net de **267.810 KMAD**.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que le contrôle fiscal thématique portant sur les exercices 2012 à 2015 inclus, couvrant l'Impôt sur les Sociétés au titre des provisions, l'Impôt sur le Revenu et la Taxe sur la Valeur Ajoutée, a connu un dénouement en date du 08 mars 2017 sans impact significatif sur les comptes de la Banque eu égard aux provisions constituées au 31 décembre 2016.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 13 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Boulevard Zerkouni
1288 - CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax : 05 22 22 40 78
Fawzi BRITEL
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, 102 Mohammed VI
20 000 CASABLANCA (L.G.)
Tél : 0522 423 423 (L.G.)
Fax : 0522 423 400
Abdou Souleye DIOU
Associé Gérant

AUX ACTIONNAIRES DE
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE "BMCI"

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI) et ses filiales (Groupe BMCI), comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **8.693.426 KMAD**, dont un bénéfice net consolidé de **432.744 KMAD**.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que le contrôle fiscal thématique portant sur les exercices 2012 à 2015 inclus, couvrant l'Impôt sur les Sociétés au titre des provisions, l'Impôt sur le Revenu et la Taxe sur la Valeur Ajoutée, a connu un dénouement en date du 08 mars 2017 sans impact significatif sur les comptes de la Banque eu égard aux provisions constituées au 31 décembre 2016.

Casablanca, le 13 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Boulevard Zerktouni
12280 - CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax : 05 22 22 40 78
Fawzi BRITEL
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, 103 Mohammed VI
20 100 CASABLANCA
Tél : 05 22 423 423 (L-G)
Fax : 05 22 423 400
Abdou Souleye DIOP
Associé Gérant

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 21 AVRIL 2017

Mesdames, Messieurs,

Au cours de l'exercice 2016, dans le cadre de sa mission et conformément à la loi, le conseil de surveillance s'est réuni trimestriellement, en date respectivement des 25 mars, 24 juin, 23 septembre et 9 décembre. À chacune de ces réunions, d'une durée comprise entre quatre et cinq heures, le conseil a traité de l'activité et des résultats trimestriels de la banque, et notamment des rapports périodiques de gestion du directoire, ainsi que des sujets relatifs à la stratégie et aux grandes orientations de la banque. Lors de ces séances, les présidents du comité d'audit, du comité des risques et du comité des nominations, des rémunérations et de gouvernement d'entreprise ont présenté une synthèse de leurs travaux, étayée par une documentation écrite préalablement diffusée aux membres du conseil.

Lors de la réunion du conseil du 23 septembre 2016, le projet de "Finance Participative" de la banque a été présenté par le directoire. La banque a en effet décidé de lancer l'activité Finance Participative, en se basant sur différentes études réalisées par des cabinets externes et en interne auprès de ses clients. Les études externes révèlent non seulement la forte appétence des Marocains pour les produits et services de la Finance Participative, mais aussi le bon potentiel d'activité. Ces études externes sont confortées par les résultats de son étude interne menée auprès de ses clients, dont 39% ont l'intention de souscrire à la Finance Participative. Les produits et services attendus sont principalement des produits de banque au quotidien et les deux produits de financement Ijara et Mourabaha (produits apparentés au leasing ou financement direct). Sur la base de ces études, la banque a donc fait le choix de la "Fenêtre Participative". Une Business Unit (BU) a ainsi été créée au sein de la banque, pour assurer la gestion et le pilotage de l'activité dans le respect de la conformité Shariaa, sous l'enseigne "Najmah". Des guichets seront ouverts dans certaines agences du réseau. Le choix de la Fenêtre Participative présente de nombreux avantages : elle permet notamment pour l'activité de bénéficier de l'expertise des métiers et fonctions supports grâce à la mutualisation autorisée pour ce modèle de gestion, de capitaliser sur les ressources et infrastructures existantes, de répondre aux attentes des clients et de maîtriser le coût de l'investissement. Bank Al-Maghrib a notifié à la banque son avis favorable le 3 janvier 2017.

Par ailleurs, les résultats d'une enquête de satisfaction de la clientèle des particuliers ont été présentés par le directoire au conseil réuni le 23 septembre 2016 : globalement la banque rend un service de qualité à ses clients. Ce constat est encourageant et constitue un axe fort du programme BMCI 2020. Outre l'enquête de satisfaction de la clientèle, la banque mène également, une fois par an, une enquête en interne auprès des collaborateurs : elle a pour objectif de mesurer leur satisfaction au travail. Lors de la réunion du conseil du 24 juin 2016, le directoire a présenté les résultats de l'enquête effectuée en 2015 : elle fait ressortir une participation accrue des collaborateurs et une forte adhésion d'une large majorité d'entre eux aux valeurs de la banque. Les membres indépendants du conseil ont pu constater sur le terrain, le discours positif et engagé des collaborateurs, lors de journées d'échanges organisées dans le réseau et avec certaines fonctions centrales de la banque. La réunion du conseil du 23 septembre 2016 a permis de confirmer cette tendance : la participation des collaborateurs s'est affirmée, avec un taux de 84 %, sensiblement plus élevé que dans les autres entités de la banque de détail à l'international du Groupe BNP Paribas.

Comme annoncé lors de la dernière assemblée générale, la banque s'est engagée dans le programme BMCI 2020 : cet ambitieux programme de transformation et de redynamisation de l'ensemble des activités de la banque, vise à lui permettre de relever les nouveaux défis auquel elle fait face. 2016 a été placée sous le signe de la mobilisation. L'ensemble des collaborateurs de la banque sont conscients de l'enjeu du programme BMCI 2020, de ses objectifs, de ce qui est attendu de leur part et de ce que sa réalisation va leur permettre d'atteindre. 2016 a été également, la première année de mise en œuvre de ce programme ; un état d'avancement du programme a été présenté par le directoire à chaque réunion du conseil au cours de l'exercice 2016. Ces présentations ont porté non seulement sur les actions réalisées et restant à entreprendre, mais également sur leur impact commercial dans les différents métiers et activités de la banque.

Ce programme de transformation de la banque repose en outre, sur la refonte de son système d'information. Présenté au conseil de surveillance du 9 décembre 2016, le projet sélectionné après de minutieuses études, dont le conseil a été régulièrement tenu informé, a été retenu, et leur éditeur et intégrateur ont été validés par le Groupe. Une équipe dédiée à ce projet et une gouvernance structurée et complète ont été mis en place, pour mener à bien cette profonde transformation.

Par ailleurs, lors de sa réunion du 23 septembre 2016, le conseil de surveillance a pris acte du départ de deux membres du directoire : M. Luc VASSORT appelé à occuper de nouvelles fonctions au sein du Groupe BNP Paribas et M. François GUILLON, ayant fait valoir ses droits à la retraite. Ce dernier a été remplacé par M. Franck SANNIER, désigné membre du directoire et responsable du Retail Banking, par le conseil de surveillance réuni le 9 décembre 2016. Un dossier d'agrément de cette nomination a été déposé auprès de Bank Al-Maghrib, conformément à la réglementation en vigueur.

Consécutivement à cette nomination, le directoire est composé des membres suivants :

- **Monsieur Laurent DUPUCH**, président du directoire,
- **Monsieur Rachid MARRAKCHI**, directeur général,
- **Monsieur Didier DUFOUR**, directeur général adjoint,
- **Monsieur Idriss BENSMAIL**, responsable du Corporate Banking,
- **Madame Meryem KABBAJ**, responsable de la Banque Privée
- **Monsieur Franck SANNIER**, responsable du Retail Banking.

Lors de la réunion du conseil de surveillance du 9 décembre 2016, les travaux d'auto-évaluation du fonctionnement du conseil ont été restitués par le secrétaire du conseil. La méthodologie retenue a consisté en l'envoi à chaque membre du conseil d'un questionnaire consistant, en conformité avec la réglementation marocaine, notamment aux directives de Bank Al-Maghrib. Il ressort de cette auto-évaluation que le fonctionnement du conseil est jugé comme positif tout en laissant naturellement place à des pistes d'amélioration. Il en ressort également un fort attachement de l'ensemble des membres du conseil de surveillance à leur mission ainsi qu'un sentiment de confiance et de respect partagé entre le conseil et le directoire.

La gouvernance de la banque sous l'impulsion du conseil de surveillance s'attache à se conformer aux directives de Bank Al-Maghrib. Chaque membre indépendant du conseil siège dans l'un des comités rattachés au conseil, en l'occurrence le comité d'audit, le comité des risques et le comité des nominations, des rémunérations et de gouvernement d'entreprise. Les travaux de ces comités, et notamment ceux d'audit et des risques, nécessitent une préparation importante et durent en moyenne plus de quatre heures. L'implication des membres indépendants du conseil ainsi que celle des autres membres des comités se trouve renforcée au sein de ces comités et leur charge de travail augmentée. C'est pourquoi le comité des nominations, des rémunérations et de gouvernement d'entreprise avait, lors du précédent exercice, revu la rétribution des présidents et des membres des comités spécialisés et du secrétaire du conseil, et le mode d'attribution des jetons de présence. Il avait également été annoncé que cette nouvelle rétribution sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale qui sera convoquée pour statuer et délibérer sur l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le conseil de surveillance a noté lors de ses réunions, que la banque poursuit sa démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE). A ce titre, la banque a figuré parmi les partenaires officiels de la COP 22 et a tenu un stand dans la zone "Innovation et Solution". La banque a également organisé plusieurs événements en marge de cette manifestation, dont une conférence sur la responsabilité sociale au profit de ses clients, ainsi qu'en interne une Semaine du développement durable, afin de sensibiliser les collaborateurs aux gestes éco-responsables ; en collaboration avec l'association Bahri, ils ont effectué une opération de nettoyage de plage. Cette démarche RSE a été reconnue dans le classement de la banque au palmarès Emerging Market Top 70 de Vigeo Eiris, qui rassemble les 70 entreprises dont les démarches de responsabilité sociale sont les plus avancées dans un univers de 800 émetteurs cotés dans trente et un pays émergents ou en développement. La présence de la BMCI dans ce classement conforte son engagement dans la responsabilité sociale.

Lors de la dernière réunion du conseil de surveillance tenue au cours de cet exercice 2017, le 10 mars, le directoire a présenté au conseil les résultats de l'étude du baromètre d'image de la banque. Il en ressort qu'en termes de notoriété, la banque occupe le quatrième rang derrière les principales banques nationales, que sont Attijariwafa bank, Banque Populaire et BMCE Bank. S'agissant de l'image de la banque, celle-ci a légèrement progressé en 2016 par rapport à 2015 (+0,2/10), aussi bien auprès des particuliers qu'auprès des professionnels. La BMCI est perçue par les particuliers comme une banque ayant un personnel compétent et une bonne qualité d'accueil dans les agences. Les professionnels ont quasiment la même image percevant la BMCI comme une banque moderne, ayant un personnel compétent et une bonne qualité d'accueil.

Par ailleurs, bien qu'Attijariwafa bank, la Banque Populaire et BMCE Bank soient les plus attrayantes auprès des tiers, la BMCI occupe tout de même le quatrième rang du classement en termes d'attractivité, aussi bien auprès des professionnels que des particuliers. Il a été constaté par le conseil qu'à l'instar de l'image de la banque, son attractivité est également en progrès (+16 points, auprès des professionnels et +12 points, auprès des particuliers).

La BMCI se démarque de ses concurrents, en étant perçue comme une banque moderne, innovante et experte dans son domaine d'activité. Elle est à l'écoute des besoins de ses clients et elle leur facilite le crédit. Très présente sur internet et sur les réseaux sociaux, elle offre à ses clients la possibilité d'effectuer des opérations sur leurs comptes à partir du site internet de la banque ou des applications de leurs mobiles.

Les conclusions de cette étude ont porté enfin sur les attentes des clients. Elles sont similaires à celles des autres banques, à savoir une meilleure qualité d'accueil et de service, une meilleure offre de produits et de services et plus de proximité par l'amélioration de la fiabilité des GAB, de la communication et l'élargissement du réseau.

Enfin, conformément à la loi, le conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale ordinaire ses observations sur le rapport de gestion du directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016. Le rapport de gestion établi par le directoire pour l'exercice 2016 et les états de synthèse dudit exercice, tels que présentés par le directoire à la réunion du conseil de surveillance réuni le 10 mars 2017, et étant constaté après contrôle et vérification qu'ils ont été établis conformément à la réglementation et règles en vigueur, n'appellent pas de remarque particulière du conseil.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

AU 31 DÉCEMBRE 2016

Rapport à consulter en ligne sur le site www.bmci.ma.

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE "BMCI"

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance

Capital Social de 1 327 928 600 Dirhams

Siège social : 26, Place des Nations Unies, Casablanca

R.C. n° 4091

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 21 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, et le vingt et un avril, à seize heures, les actionnaires de la société dite Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie par abréviation "BMCI", société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1 327 928 600 Dirhams, dont le siège social est à Casablanca, au 26 Place des Nations Unies, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à l'hôtel Sofitel Casablanca Tour Blanche situé à Casablanca, sur convocation qui leur en a été faite par le journal d'annonces légales "Les Inspirations ECO" du mardi 21 mars 2017.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les actionnaires présents ou représentés, agissant en leur nom personnel et au nom des actionnaires empêchés ayant donné pouvoir pour être représentés.

L'Assemblée procède à la constitution de son Bureau :

➤ **Monsieur Jaouad HAMRI**, préside l'Assemblée en sa qualité de Président du conseil de surveillance ;

➤ **Monsieur Philippe BIREMON** représentant "BNP Paribas IRB Participations" ;

Et

➤ **Monsieur Nizar LAMRANI KHALIDI** représentant "AXA Assurances Maroc" ;

Les deux plus forts actionnaires, tant par eux-mêmes que par les actionnaires leur ayant donné pouvoir, présents et acceptant, sont désignés comme Scrutateurs ;

➤ **Madame Malak BENABDELJALIL**, est désignée comme Secrétaire de séance.

Le Président constate d'après la feuille de présence que des actionnaires représentant 11 251 142 actions sur les 13 279 286 actions composant le capital social, sont présents ou représentés, soit 84,73 % des actions formant le capital.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunissant ainsi le quorum requis pour la validité des délibérations, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président fait certifier la feuille de présence par le Bureau et met ensuite à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire original légalisé du journal d'annonces légales "Les Inspirations ECO" du mardi 21 mars 2017, contenant l'avis de convocation de la présente Assemblée Générale ;
- un exemplaire original légalisé du journal d'annonces légales "Le Matin" du lundi 20 mars 2017 dans lequel ont été publiés les états de synthèse de l'exercice 2016 ;
- un exemplaire du bulletin de la cote officielle de la bourse des valeurs de Casablanca ayant publié l'avis de convocation des actionnaires à la présente Assemblée ;
- le bilan et les comptes de la société au 31 décembre 2016 ;
- le rapport du conseil de surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- le rapport de gestion du directoire ;
- le rapport général et le rapport spécial des commissaires aux comptes ;
- le projet de texte des résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- les pouvoirs des actionnaires qui se sont fait représentés ;
- les statuts de la société.

Le Président déclare que les documents exigés par la loi ont été mis à la disposition des actionnaires, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

Le Président donne ensuite lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire tel que publié dans l'avis de convocation :

1. Approbation du rapport du conseil de surveillance sur l'exercice ;
2. Approbation du rapport de gestion du directoire sur l'exercice clos le 31/12/2016 ;
3. Approbation du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2016 ;

4. Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par la loi ;
5. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
6. Affectation des résultats ;
7. Quitus aux membres du directoire au titre de leur gestion, aux membres du conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes au titre de l'exécution de leur mandat ;
8. Ratification des conventions réglementées ;
9. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2016 ;
10. Nomination et renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ;
11. Questions diverses ;
12. Pouvoirs à conférer.

Le Président donne ensuite lecture à l'Assemblée du rapport du conseil de surveillance.

Avec l'assentiment des actionnaires, Monsieur Laurent DUPUCH, Président du directoire, est dispensé de la lecture du rapport de gestion du directoire sur les comptes et les opérations de l'exercice 2016, celui-ci ayant été mis à leur disposition aussi bien au siège de la banque quinze jours avant la tenue de la présente Assemblée, que remis à l'entrée de la séance.

Toutefois, le Président a invité M. Laurent DUPUCH, en sa qualité de Président du Directoire, à commenter les résultats de la banque. M. Laurent DUPUCH estime que 2016 a été une bonne année en termes de résultats commerciaux. Il indique que malgré la conjoncture économique actuelle, le bilan de la banque commence à se redévelopper. Ce développement se réalise grâce aux efforts de production des crédits à moyen et long terme. Ces crédits participent au financement de l'économie réelle marocaine, sous différentes formes. Malgré ces efforts, le PNB est en légère diminution. Cette baisse s'explique par l'effet défavorable des taux, qui toutefois devrait s'estomper les prochains exercices, avec la stabilisation des taux et être compensée par l'effet des volumes. Il ajoute que les frais généraux s'améliorent et que le coût du risque est bien maîtrisé. Il rappelle par ailleurs, que 2016 a été une année particulière, en raison du contrôle fiscal des exercices 2012 à 2015. La clôture de ce contrôle fiscal a également impacté les résultats, qui en le neutralisant la banque aurait obtenu des résultats en progression.

M. Laurent DUPUCH conclut son intervention, en rappelant que l'année 2016 a été une année commerciale très dynamique et qu'elle a été la première année de mise en œuvre du plan BMCI 2020, dont plusieurs jalons ont été franchis.

Par la suite, le Président invite les commissaires aux comptes à lire leur rapport général sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et leur rapport spécial, au titre du même exercice, sur les conventions réglementées. Cette lecture a été donnée par M. Hicham BELEMQADEM du Cabinet Deloitte Audit, représentant le collège des commissaires aux comptes.

À l'issue de la lecture des différents rapports, le Président déclare les discussions et débats ouverts. Les interrogations de certains actionnaires ont porté sur divers sujets dont (i) le formalisme relatif aux conventions réglementées conclues entre la banque et sa maison mère BNP Paribas, (ii) la politique de la banque relative aux abandons de créances et leurs volumes, (iii) le choix de la "fenêtre participative" en matière de finance participative, (iv) les actions de la banque en Afrique, (v) la politique d'octroi des jetons de présence et les modalités de leur répartition, (vi) l'ouverture d'agences dans certaines villes où la banque n'en dispose pas, (vii) le montant du dividende distribué et enfin, (viii) la cession de la participation de BNP Paribas dans le capital de la banque.

Le Président du conseil de surveillance, le Président du directoire, les commissaires aux comptes et certains directeurs centraux de la banque se succèdent pour donner les explications aux diverses interrogations des actionnaires, qui en ont pris acte.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes soumises aux actionnaires:

1 Première Résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir entendu lecture, approuve le rapport du conseil de surveillance, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Nombre de votes valablement exprimés 11 251 142 actions, représentant 84,73 % du capital social dont :

- 11 251 142 votes [POUR]
- 0 vote [CONTRE]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2 Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du directoire, approuve ledit rapport, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Nombre de votes valablement exprimés 11 251 142 actions, représentant 84,73 % du capital social dont :

- 11 251 142 votes [POUR]
- 0 vote [CONTRE]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3 Troisième Résolution

Après en avoir entendu lecture, l'Assemblée Générale approuve le rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes et les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Nombre de votes valablement exprimés 11 251 142 actions, représentant 84,73 % du capital social dont :

- 11 251 142 votes [POUR]
- 0 vote [CONTRE]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4 Quatrième Résolution

Après en avoir entendu lecture, l'Assemblée Générale approuve le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 95 de la loi n° 17-95 relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée.

Nombre de votes valablement exprimés 2 389 725 actions*, représentant 17,99 % du capital social dont :

- 2 389 725 votes [POUR]
- 0 vote [CONTRE]

(* N'a pas pris part au vote l'actionnaire intéressé, directement ou indirectement, par la présente résolution, en l'occurrence BNP Paribas IRB Participations

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5 Cinquième Résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés faisant apparaître un bénéfice net comptable de 267 810 264,31 Dirhams.

Nombre de votes valablement exprimés 11 251 142 actions, représentant 84,73 % du capital social dont :

- 11 251 142 votes [POUR]
- 0 vote [CONTRE]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

6 Sixième Résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice 2016, s'élevant à la somme de 267 810 264,31 Dirhams, comme suit :

Intitulé	Solde au 31/12/2016 (en Dirhams)
Résultat	267 810 264,31

Réserve légale (minimum légal déjà atteint)	0,00
↳ Reste	267 810 264,31
Réserve non distribuable	0,00
↳ Reste	267 810 264,31
Report à nouveau au 31/12/2016	3 191 198 187,05
↳ Reste	3 459 008 451,36
Bénéfice distribuable	663 964 300,00
Restes à reporter à nouveau	2 795 044 151,36

Le dividende de l'exercice 2016 est fixé à cinquante (50) Dirhams par action. Il sera mis en paiement à partir du 18 Mai 2017 au siège social de la BMCI.

Nombre de votes valablement exprimés 11 251 142 actions, représentant 84,73 % du capital social dont :

- 11 251 142 votes [POUR]
- 0 vote [CONTRE]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

7 Septième Résolution

L'Assemblée Générale, par suite de l'adoption des résolutions qui précèdent, donne quitus entier et sans réserve aux membres du directoire, du conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

Nombre de votes valablement exprimés 95 236 actions*, représentant 0,72 % du capital social dont :

- 95 236 votes [POUR]
- 0 vote [CONTRE]

(* N'ont pas pris part au vote les actionnaires intéressés, directement ou indirectement, par la présente résolution, en l'occurrence BNP Paribas IRB Participations, AXA Assurances Maroc, Atlanta et Sanad

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

8 Huitième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la liste des conventions réglementées, ratifie l'ensemble de ces conventions telles que reprises dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Nombre de votes valablement exprimés 2 389 725 actions*, représentant 17,99 % du capital social dont :

- 2 389 725 votes [POUR]
- 0 vote [CONTRE]

(* N'a pas pris part au vote l'actionnaire intéressé, directement ou indirectement, par la présente résolution, en l'occurrence BNP Paribas IRB Participations

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

9

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du conseil de surveillance au titre de l'exercice 2016, à un montant global brut de 7 687 500,00 Dirhams.

Le conseil de surveillance répartira cette somme entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

Nombre de votes valablement exprimés 95 236 actions*, représentant 0,72 % du capital social dont :

- 95 236 votes [POUR]
- 0 vote [CONTRE]

(*) N'ont pas pris part au vote les actionnaires intéressés, directement ou indirectement, par la présente résolution, en l'occurrence BNP Paribas IRB Participations, AXA Assurances Maroc, Atlanta et Sanad

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

10

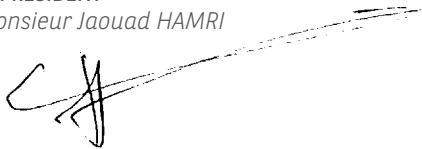
Dixième Résolution

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat des commissaires aux comptes Cabinet "Deloitte Audit" et Cabinet "Mazars Audit & Conseil".

Elle décide (i) de renouveler le mandat du Cabinet "Deloitte Audit" représenté par Monsieur Fawzi BRITEL et (ii) de nommer le Cabinet "PwC Maroc" représenté par Monsieur Mohamed RQIBATE en remplacement du Cabinet "Mazars Audit & Conseil", pour une durée de trois (03) exercices, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31/12/2019.

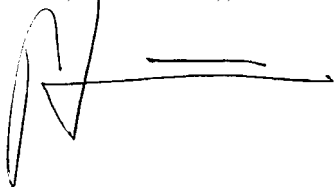
LE PRESIDENT

Monsieur Jaouad HAMRI



BNP Paribas IRB Participations

Représentée par Monsieur Philippe BIREMON



Nombre de votes valablement exprimés 11 251 142 actions, représentant 84,73 % du capital social dont :

- 11 251 142 votes [POUR]
- 0 vote [CONTRE]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

11

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités prévues par la loi.

Nombre de votes valablement exprimés 11 251 142 actions, représentant 84,73 % du capital social dont :

- 11 251 142 votes [POUR]
- 0 vote [CONTRE]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour ayant été traité, les résolutions votées et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare close la réunion de l'Assemblée Générale, après avoir remercié l'assistance de sa participation au débat.

* * * * *

La séance de l'Assemblée Générale est levée à dix-huit heures et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, en six (06) exemplaires originaux, qui est signé, après lecture par les membres du Bureau.

LE SECRETAIRE

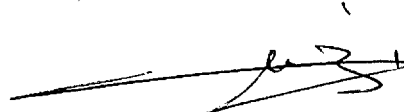
Madame Malak BENABDELJALIL



LES SCRUTATEURS

AXA Assurances Maroc

Représentée par Monsieur Nizar LAMRANI KHALIDI





BMCI

GROUPE BNP PARIBAS

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 327 928 600 Dirhams
Siège Social : 26, place des Nations Unies - Casablanca - Maroc - Tél : +212 (0) 5 22 46 10 00



www.bmci.ma



Centre de Relations Clients
05 29 044 044



Service Assistance Entreprises
05 29 07 07 07



[bmcigroupebnpparibas](https://www.facebook.com/bmcigroupebnpparibas)